

01

Édito du Maire

04

COUP DE PROJECTEUR

Visite des représentants de l'Etat

05

COMMUNICATION

Illiwap : Suivez l'actualité en temps réel

07

ACTUALITÉ

Dépistage et vaccination COVID-19

08

FINANCES

Un budget primitif 2021 équilibré

10

STATIONNEMENT

Un nouveau règlement depuis le 3 mai

13

AMÉNAGEMENT - URBANISME

2 équipes d'experts pour façonner notre poumon vert

14

SÉCURITÉ

Nouvelles recrues au sein de la police municipale

16

LE COIN DES TRAVAUX

17

ÉCONOMIE

Un commerce de proximité dynamique

18

ÉCOLE - JEUNESSE - PETITE

ENFANCE

Lancement de la démarche de modernisation de l'école

Quoi de neuf pour les 0-3 ans ?

Et pour nos jeunes au-delà de 11 ans ?

22

ACTION SOCIALE

CCAS : une équipe renouvelée

24

ENVIRONNEMENT

Faites le plein de nature !

Concours de maisons fleuries

27

BONNES PRATIQUES

28

CULTURE

La bibliothèque déménage prochainement

Concours : 1,2,3 ... Photographiez !

30

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

36

À VOS AGENDAS !

37

CONTACTS UTILES





L'ÉDITO DU MAIRE



Un an déjà que l'équipe municipale est en place et déjà beaucoup de nos projets sont en cours de définition ou engagés. C'est le cas de la nouvelle réglementation de stationnement, dont l'objectif est de libérer des places dans les secteurs d'activité commerciale, tels que la rue Garon, ou à proximité de services comme la clinique Trénel ou l'école. Pour cela, le principe de la zone bleue – qui ne coûte rien à l'usager – a été retenu. Une période d'information a été prévue, ainsi que des renforts de police municipale pour faire respecter cette réglementation. Ces agents sont désormais installés dans l'espace des Orchidées, pour faciliter l'accueil du public tout en restant à proximité immédiate de la mairie.

La mairie et l'école font par ailleurs l'objet d'une réflexion, avec l'appui d'un bureau d'études et d'un architecte, pour leur restructuration. Cette réflexion associe l'ensemble de la communauté éducative côté école, ainsi que les agents municipaux côté mairie.

L'ENSEMBLE DE CETTE DYNAMIQUE EST PRIS EN COMPTE DANS LE BUDGET PRIMITIF 2021, SANS AUGMENTATION DES TAUX DE FISCALITÉ ET SANS RECOURS À L'EMPRUNT.

Elle s'appuie sur les fonctionnalités attendues de tels équipements, mais aussi sur les pratiques de ceux qui les utilisent. Un concours d'architectes est prévu au second semestre de cette année pour passer à l'étape suivante.

Le secteur d'habitations des Petits jardins est également reconsidéré, dans l'objectif de dé-densifier les projets immobiliers proposés par les promoteurs. Avec trop de logements, ceux-ci n'étaient pas conformes au permis d'aménager.

La Verrière des Cordeliers, bâtiment aujourd'hui vieillissant et dont l'entretien n'a pas été suivi, fait quant à elle l'objet d'un programme de rénovation qui a déjà permis d'adapter les locaux aux règles d'accessibilité des personnes à mobilité réduite. De plus, un bilan énergétique de cet équipement est en cours, en vue d'améliorer les confort thermiques d'été et d'hiver. Dans le cadre du Plan de relance, ce projet sera présenté pour une aide financière de l'Etat, de la Région et du Département.

Dans le domaine de la voirie, où nous avons beaucoup à faire, Vienne Condrieu Agglomération a bien voulu, dès cette année, réaliser la réfection de chaussée de la rue Trénel, dont le mauvais état devenait un vrai supplice pour les transports médicalisés.

L'ensemble de cette dynamique est pris en compte dans le budget primitif 2021, sans augmentation des taux de fiscalité et sans recours à l'emprunt : notre Commune est déjà bien endettée pour les dix années à venir.

Ce Journal nous permet de faire avec vous un tour d'horizon de tous les projets en cours. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de leurs avancées, au travers des prochains numéros comme au travers des outils de communication que nous développons et qui sont bien utiles, en attendant l'organisation de réunions publiques !

Prenez grand soin de vous et à très bientôt.

MARC DELEIGUE



Participez

À LA VIE DÉMOCRATIQUE DE SAINTE-COLOMBE !

Le prochain Conseil municipal se tiendra le jeudi 17 juin à 20h30 à la Verrière des Cordeliers (sous réserve de modifications).

Les séances sont publiques dans la limite des règles sanitaires, et un temps est spécifiquement consacré aux questions ouvertes une fois l'ordre du jour épuisé.

En outre, pour faciliter l'accès du public aux décisions prises par la collectivité, les comptes-rendus de Conseils municipaux sont désormais consultables sur le site Internet de la commune et sur Illiwap (en plus d'être affichés en mairie) :



Rendez-vous sur www.ste-colombe.fr et sur votre appli Illiwap.



Élections départementales et régionales les 20 et 27 juin 2021

Prévues initialement en mars, les élections départementales et régionales ont finalement été reportées aux dimanches 20 et 27 juin prochains, en raison du contexte sanitaire.

Comme indiqué dans le précédent Journal, les deux bureaux de vote déménagent. Dorénavant, afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, il faudra vous rendre à la Verrière des Cordeliers, place Aristide Briand, pour voter.



Recensement des jeunes âgés de 16 ans



Tous les jeunes français (filles et garçons) doivent se faire spontanément recenser auprès de la mairie de leur domicile entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit la date anniversaire.

Cette formalité permet d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour se présenter aux épreuves du baccalauréat, du

permis de conduire ou d'autres examens et concours publics.

Les démarches peuvent être accomplies par le mineur ou l'un de ses parents et s'effectuent en mairie ou en ligne, sur

www.service-public.fr

Vous devez pour cela fournir une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport valide) et le livret de famille, complétés – si vous faites la démarche en mairie – d'un justificatif de domicile.

VOS ÉLUS LOCAUX SE MOBILISENT

Au-delà de leur implication au sein du Conseil municipal et des 7 Commissions thématiques de la commune (présentés dans nos précédentes publications), les élus de Sainte-Colombe participent aux débats et aux décisions de nombreuses instances.

Pour chacune d'elle, retrouvez ici le nom des délégués titulaires et, entre parenthèses et en italique, le nom de leurs suppléants.

À l'échelle communale :

▶ **Commission d'Appel d'Offres (CAO) :** Stéphane ROBERT (*Jacques REGNIER-VIGOUROUX*), Marie-Thérèse MORAND (*Marine MATA*), Nadine EUKSUZIAN (*Catherine JEANTROUX*)

▶ **Commission de Délégation de Service Public (DSP) :** Marion CHOFFEL, Stéphane ROBERT et Catherine JEANTROUX (*Marine MATA, Guy VACHON et Jean-Pierre MALSERT*)

▶ **Commission de Contrôle des Listes Électorales :** Pascal DANCETTE, Marie-Thérèse MORAND, Caroline MUSCELLA, Nadine EUKSUZIAN, Jacques PRAT (*Jacques REGNIER-VIGOUROUX, Corinne CHABORD, Yves DELORME, Catherine JEANTROUX, Jean-Pierre MALSERT*)

▶ **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :**
Membres Élus : Marc DELEIGUE (membre de droit et Président du Conseil d'Administration), Guy VACHON (vice-président), Jacques REGNIER-VIGOUROUX, Corinne CHABORD, Jean-Marc PALLET
Membres de la société civile : Marie-Antoinette ABRY, Valérie BERAUD, Brigitte DELORME, Guy TABARDEL

▶ **Commission Communale des Impôts Directs (CCID) :** Stéphane ROBERT, Marie-Thérèse MORAND, Jean-Pierre MALSERT, François BASCUNANA, Vincent CHAPUIS, Danièle COSTE, Guy EDOUARD (*Guy VACHON, Jean-François BUTTET, Pierre CAILLET, Jean-Marie DUPLAY, Henri LAFOND et Hervé LE BELGUET*)

▶ **Référent Défense :** Jean-Marc PALLET

À l'échelle intercommunale :

▶ **Conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération :** Marc DELEIGUE, Conseiller délégué en charge des grandes infrastructures routières, ferroviaires et fluviales (*Marie-Thérèse MORAND*)

▶ **Commissions thématiques de Vienne Condrieu Agglomération :**
Mobilités : Marc DELEIGUE | **Voirie :** Marc DELEIGUE | **Aménagement Planification :** Marine MATA, Catherine JEANTROUX, Jean-Pierre MALSERT | **Habitat :** Guy VACHON, Catherine JEANTROUX | **Economie :** Stéphane ROBERT, David LESUR, Nadine EUKSUZIAN

Commissions thématiques de Vienne Condrieu

Agglomération (suite) :

Emploi Insertion : David LESUR | **Tourisme :** Marie-Thérèse MORAND, Jacques REGNIER-VIGOUROUX, Nadine EUKSUZIAN | **Agriculture :** Yves DELORME, Catherine JEANTROUX | **Climat, Air, Energie, Biodiversité :** Marion CHOFFEL, Caroline MUSCELLA | **Déchets :** Marion CHOFFEL, Yves DELORME | **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations :** Corinne CHABORD, Catherine JEANTROUX | **Cohésion sociale :** Jacques REGNIER-VIGOUROUX, Jacques PRAT | **Petite enfance :** Linda LAURO | **Équipements sportifs :** Guy VACHON, Jean-Marc PALLET | **Évènements culturels et sportifs :** Guy VACHON, Jacques REGNIER-VIGOUROUX, Jean-Marc PALLET | **Administration générale :** Jean-Pierre MALSERT | **Finances :** Marie-Thérèse MORAND, Jacques PRAT | **Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) :** Stéphane ROBERT | **Référent Forestier :** Linda LAURO | **Référent Ambroisie :** Catherine JEANTROUX

▶ **Syndicat Mixte des Rives du Rhône (SCOT - Schéma de Cohérence Territoriale) :** Marc DELEIGUE (*Marine MATA*)

▶ **Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Pilat :** Marion CHOFFEL (*Caroline MUSCELLA*)

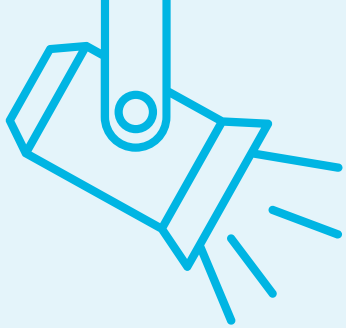
▶ **Syndicat Départemental d'Energies du Rhône (SYDER) :** Yves DELORME (*Jacques REGNIER-VIGOUROUX*)

▶ **Syndicat Rhodanien du Développement du Câble (SRDC) :** Yves DELORME (*Jean-Pierre MALSERT*)

▶ **Syndicat Intercommunal de Vienne et sa région pour la Réalisation d'un Centre Aide par le Travail avec foyer d'hébergement (SIRCAT) :** Guy VACHON (*Jacques REGNIER-VIGOUROUX*)

▶ **Association Intercommunale d'Aide à Domicile du canton de Condrieu (AIAD) :** Guy VACHON (*Jacques REGNIER-VIGOUROUX*)

▶ **Maison de convalescence de Saint-Prim :** Lucie DANCETTE (*Nadine EUKSUZIAN*)



UNE VISITE DES REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT SOUS LE SIGNE DE L'ÉCOUTE ET DU SOUTIEN

Messieurs Benoît ROCHAS, Sous-préfet en charge du Rhône Sud, et Jean-Luc FUGIT, Député de la 11ème circonscription du Rhône, ont répondu positivement à notre invitation cet hiver. Respectivement présents sur notre commune le 31 décembre et le 21 janvier derniers, leur visite en mairie nous a permis de leur présenter les nombreux (et complexes !) projets que nous portons pour Sainte-Colombe.

de l'école et de la mairie, les nécessaires travaux d'entretien et de modernisation de la Verrière des Cordeliers, la réfection de la voirie ou encore la desserte en transports en commun de la clinique...



Les échanges se sont poursuivis sur le terrain, avec une balade commentée en centre-ville qui a mis en évidence les difficultés et l'ampleur des engagements financiers que représentent la suite de l'aménagement du secteur des Petits Jardins, la création du parc municipal, la restructuration

A l'écoute et très constructifs, ils nous ont tous deux assurés de leur grand intérêt et de leur soutien dans le montage des dossiers à venir. Des perspectives de cofinancement existent en effet dans le cadre de l'Accord de relance Etat-Région signé le 16 janvier, mais aussi au travers des dispositifs d'aide habituels que sont la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) et la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local).



En raison du contexte sanitaire, la cérémonie du 11 novembre – qui célèbre la signature

CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE ET DU 19 MARS : DEVOIR DE MÉMOIRE

de l'armistice mettant fin aux combats de la Première Guerre mondiale – s'est tenue en comité restreint cette année.

Le Maire et les conseillers municipaux ont ainsi tenu à honorer la mémoire des 43 Colombins morts pour la France pendant cette guerre.

Ils se sont aussi rendus au Monument aux morts lors de la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, le 19 mars, jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.



Suivez l'actualité DE SAINTE-COLOMBE EN TEMPS RÉEL avec l'application Illiwap



Pour communiquer facilement et immédiatement avec les citoyens de la commune et les non-résidents, Sainte-Colombe a choisi Illiwap. Ce système simple et efficace permet de diffuser des alertes et des informations en temps réel, par le biais d'une notification sur les smartphones et les tablettes.

Vigilance météo, alerte pollution, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, travaux, restriction de circulation, grève ou fermeture exceptionnelle, mais aussi agenda et comptes-rendus des conseils municipaux, consultations citoyennes, événements de la vie quotidienne et manifestations... depuis chez soi ou en déplacement, au travail ou en congés, chacun reste connecté à l'actualité de la commune.

Cette application très **intuitive** est accessible à tous, **anonyme, sans publicité** et **entièrement gratuite** pour l'utilisateur. Elle reste très économique pour la commune (de l'ordre de 350 € par an) et constitue une **source d'information officielle** qui garantit le **respect de la vie privée**. Elle ne nécessite en effet ni création de compte, ni aucune collecte de données personnelles (que ce soit par l'opérateur ou par la mairie). La commune sait par exemple combien de personnes sont abonnées, mais elle ne connaît pas le nom de celles-ci.

Avec la fonction Sondage, Illiwap permet également à la municipalité de recueillir votre avis sur les projets qu'elle porte et vos attentes en termes de services ou d'équipements publics. C'est particulièrement utile en cette période de crise sanitaire, qui ne permet pas encore l'organisation de réunions publiques.

De plus, Illiwap est une création 100 % française, basée à Saint-Etienne, et peu énergivore.

Alors rejoignez-nous vite !



mode d'emploi

S'ABONNER AU FIL D'ACTU DE SAINTE-COLOMBE
en seulement 3 étapes

1

Téléchargez
l'application
illiwap



Sur votre Google Play (Android)



Sur votre AppStore (iOS)

2

Recherchez votre commune

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application



Scannez le QRCode via le lecteur intégré

3

Suivez votre commune
Cliquez sur le bouton SUIVRE
pour vous abonner à
l'actualité de la commune



Recevez les notifications
sur votre smartphone

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours



illiwap, c'est l'appli :
SANS PUBLICITÉ
Pas d'email, pas de
téléphone, aucune
coordonnée, pas de fichier
personnel
Téléchargement gratuit et
sans engagement



Terrassement - Réseaux - Goudronnage
Courts de tennis - Terrains sportifs
Fabrication d'enrobés chauds et froids - Granulats

Tel : 04 74 56 03 20 www.groupe-buffin.fr

6 9 4 2 0 A M P U I S

ATRYUM
Service Informatique à domicile

www.atryum.info
COLOMB DAMIEN

Du Lundi au Vendredi
de 9h à 18h

Pour prendre rendez vous :
06.23.46.13.14

damien.colomb@atryum.info

Vitrail Ste Colombe



Stéphanie Ailloud
créatrice d'Art

Vitraux Stages Loisirs
Bijoux Décorations en verre
Fournitures Restaurations

108 rue Joubert 69560 Ste Colombe
06.22.08.14.75

vitrail-stecolombe@sfr.fr
www.vitrail-stecolombe.fr

En tant que professionnel du paysage nous mettons en oeuvre
notre savoir-faire pour aménager et entretenir vos espaces extérieurs.



**JARDIN
SERVICE**
DEPUIS 1981

JARDIN SERVICE
SAS JS
38780 Pont-Evêque
04 74 57 67 67
contact@jardinservice.fr
www.jardinservice.fr

AMÉNAGEUR DE VOS ESPACES EXTÉRIEURS

SALON VACHON
MESSIEURS

Coiffure Guy

AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

04 74 53 18 14
65, rue Garon
69560 SAINT-COLOMBE



Nous remercions l'ensemble des annonceurs de ce numéro pour leur dynamisme et leur soutien. Grâce à eux, le Journal municipal évolue vers toujours plus d'informations et s'inscrit désormais dans une démarche éco-responsable.

Tous ensemble : luttons contre le COVID-19

COVID-19 : où se faire dépister ?

Par manque de patients, le centre de dépistage COVID de Saint-Romain-en-Gal a fermé ses portes.

À présent, vous pouvez vous faire dépister :

> à Vienne

LBM Dyomedeia-Neolab, 2 rue Auguste Donna ☎ 04 74 53 76 50

LBM Cerballiance Rhône-Alpes Vienne, 87 rue de Bourgogne ☎ 04 74 85 70 84

Salle Mosaïque, 9 rue des Frères Grellet. Sans rendez-vous.

En rive droite du Rhône :

> à Condrieu

LBM Unibio, 8 rue de l'Industrie ☎ 04 74 56 65 66

> à Givors

LBM Unibio, 1 place Jean Berry ☎ 04 72 49 23 13

LE DÉPISTAGE COVID-19 DANS LE RHÔNE 15 mars 2021

OBJECTIF
CASSER LES CHAÎNES DE CONTAMINATION
en diagnostiquant les malades et en les isolant individuellement

Pourquoi faire un test de la Covid-19 ?

- ▶ JE PRÉSENTE DES SYMPTÔMES
- ▶ J'AI ÉTÉ EN CONTACT ÉTROIT AVEC UNE PERSONNE MALADE
- ▶ EN CAS DE DOUBTE SUR RECOMMANDATION D'UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ

Où me faire tester ?
Les centres de dépistage, pharmacies et professionnels de santé qui proposent des tests Covid-19 sont nombreux dans le Rhône.
www.sante.fr

Faut-il une ordonnance ?
Les tests RT-PCR et antigéniques de dépistage de la Covid-19 sont réalisables **SANS ORDONNANCE** et sont **PRIS EN CHARGE INTÉGRALEMENT** par l'Assurance Maladie.

Retrouvez tous les centres de dépistage sur

www.sante.fr et www.doctolib.fr

Une vaccination progressive de la population

La campagne de vaccination contre la COVID-19 a débuté le 27 décembre 2020 et se poursuivra tout au long de l'année 2021, selon une stratégie de priorisation des populations définie par l'Etat sur recommandations de la Haute Autorité de Santé.

Les centres de vaccination les plus proches sont situés :

Manège de Vienne

30 av. du Général Leclerc ☎ 04 76 00 31 34

Salle de l'Arbuel à Condrieu

Place du marché aux fruits ☎ 04 23 10 10 10

Centre hospitalier de Givors

9 av. du Pr Fleming ☎ 04 23 10 10 10

Prendre rendez-vous sur www.doctolib.fr

À savoir

Le transport vers les centres de vaccination peut être pris en charge par l'assurance maladie et la Région, sous certaines conditions.

LA VACCINATION COVID-19 DANS LE RHÔNE 15 mars 2021

Qui peut se faire vacciner ? www.sante.fr

LES PARTICULIERS :

- de 75 ans et plus
- résidents des établissements pour personnes âgées (EHPAD, USLD...)
- de 18 ans et plus avec pathologie à très haut risque de forme grave de Covid19
- de 50 à 74 ans inclus souffrant de comorbidité(s)
- personnes en situation de handicap hébergées en MAS ou FAM

LES PROFESSIONNELLS :

- de santé
- d'un établissement de santé
- d'un établissement ou service médico-social intervenant auprès de personnes vulnérables
- salariés de particulier employeur intervenant auprès de personnes âgées et handicapées vulnérables
- sapeurs-pompiers

Où et comment se faire vacciner ?

- ▶ En centre de vaccination www.sante.fr - 04 23 10 10 10 - doctolib.fr
- ▶ Auprès de mon médecin ou pharmacien
- ▶ Dans l'établissement de santé où je suis pris en charge
- ▶ Sur mon lieu de travail ou dans les cabinets de médecine du travail

CENTRES DE VACCINATION OUVERTS :

1	Bron	Centre Hospitalier
2	Belleville	Centre Hospitalier
3	Bron	Equipe Roger Pestre
4	Bron	Hôpital Pierre Wertheimer
5	Genas	Salle Jacques Arquet
6	Genas	Centre Hospitalier
7	Grail	Hôpital Nord-Ouest Villefranche
8	L'Arbresle	Salle Claude Torralba
9	Lyon	Hôpital Edouard Belin
10	Lyon	Hôpital de la Croix-Rouge
11	Lyon	Centre Hospitalier
12	Neuville-sur-Saône	Centre Hospitalier
13	Plan-Banât	Hôpital Lyon-Sud
14	Rillieux-La-Pape	Salle de l'ancienne mairie
15	Saint-Prisat	Salle Mosaïque
16	Saint-Etienne-d'Ozon	L'Orangerie (22 mars)
17	Saint-Foy-Argentière	Salle du Club
18	Tassin	Hôpital Nord-Ouest
19	Thoiry	Centre Hospitalier
20	Verdieu	C.D.M.S.
21	Verdieu	Salle Joliet Carle
22	Villeurbanne	Centre de vaccination int. Salle de l'CCSA

UN BUDGET PRIMITIF 2021 équilibré

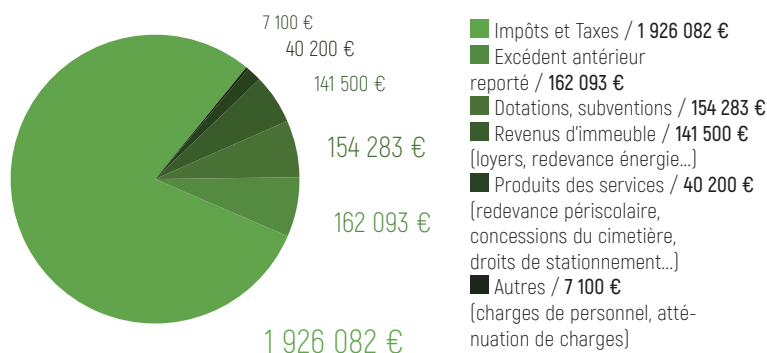
Les sections fonctionnement et investissement du budget primitif 2021, adopté en Conseil municipal du 8 avril, sont équilibrées en dépenses et en recettes.

Elles bénéficient en recettes d'un excédent de fonctionnement 2020 de près de 760 000 €. Ceci, couplé à la cession d'immeubles et de parts sociales, permet non seulement de combler le déficit antérieur d'investissement (environ 117 000 €), mais aussi d'autofinancer le lancement des projets portés par la mandature actuelle et de poursuivre le désendettement de la commune.

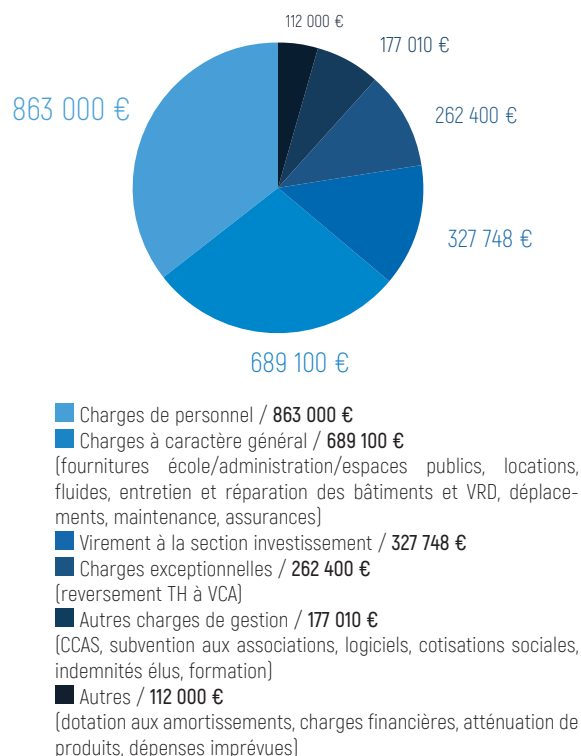
UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021 FIXÉ À 2 431 258 €

Le budget de fonctionnement est marqué par un effort de gestion notable, qui permet de réduire les charges à caractère général et d'abonder la section investissement. Il traduit aussi, au niveau des charges de personnel, la volonté de renforcer la police municipale pour lutter contre les nuisances et le stationnement gênant.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



Décryptage de la réforme fiscale en cours

L'Etat a décidé de supprimer la taxe d'habitation en 2021 pour 80 % des foyers fiscaux et de réduire cette taxe d'un tiers chaque année, de 2021 à 2023, pour les 20 % de foyers encore assujettis.

Cette perte de recettes pour la commune n'est que partiellement compensée par la récupération de la taxe foncière bâtie perçue précédemment par le Département du Rhône et par la dotation complémentaire de l'Etat.

Avec la réforme de la taxe d'habitation, Sainte-Colombe subit une perte fiscale de l'ordre de 160 000 € par rapport à 2020, car l'accroissement des taux de TH qui avait été pratiqué en 2018 par la commune (+ 4,8 points de fiscalité supplémentaire) n'est pas pris en compte dans le calcul de l'Etat, qui fige le calcul au taux 2017.

DES TAUX D'IMPOSITION 2021 MAINTENUS À LEUR NIVEAU DE 2020

Taxe d'habitation (TH) 2021 : **17,42 %**
Taxe Foncière des propriétés bâties (TFB) : **30,60 %**
Taxe Foncière des propriétés non bâties (TFNB) : **44,27 %**

INDICATEURS CLÉS 2019

**MONTANT MOYEN D'IMPÔTS DIRECTS
PAR HABITANT À SAINTE-COLOMBE : 3054 €**

Moyenne des communes de 500 à 2 000 habitants : **2213 €**

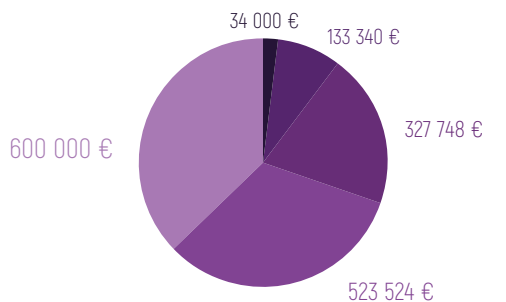
À savoir

Le taux de TFB 2021 reste globalement stable pour le contribuable : il est composé du taux communal précédent (19,57 %), auquel s'ajoute une part du taux départemental désormais transféré aux communes pour compenser la suppression de la taxe d'habitation (11,03 %).

UN BUDGET D'INVESTISSEMENT 2021 FIXÉ À 1 618 612 €

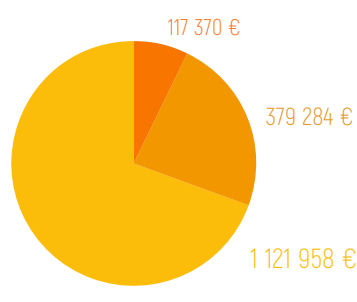
Le budget d'investissement reflète quant à lui la poursuite de l'aménagement du quartier des Petits Jardins et l'étendue des projets de la municipalité pour 2020-2026 : parc municipal (phase 1 de clôture), restructuration du bâtiment mairie-école (études), évolution de la structure d'accueil « Les Petits Futés » dans une réflexion intercommunale (études menées conjointement avec les 3 Saints), renouvellement et développement des installations de vidéosurveillance, mise aux normes de la Verrière des Cordeliers (électricité, ascenseurs, toilettes accessibles PMR), rationalisation du stationnement (création de 2 parkings et signalisation), déménagement et agrandissement de la bibliothèque, installation de la police municipale dans l'espace des Orchidées, etc.

RECETTES D'INVESTISSEMENT



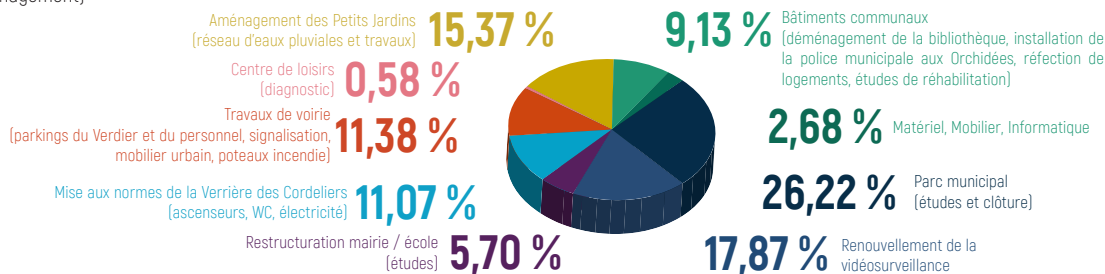
- Excédent de fonctionnement / 600 000 €
- Produit de cessions / 523 524 € (parts sociales et immeubles)
- Virement de la section fonctionnement / 327 748 €
- FCTVA / 133 340 €
- Autres / 34 000 € (amortissements, taxe d'aménagement)

DEPENSES D'INVESTISSEMENT



- Investissements / 1 121 958 €
- Remboursement d'emprunts / 379 284 €
- Déficit d'investissement antérieur / 117 370 €

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS PAR TYPES D'OPÉRATIONS



Le choix d'une trajectoire de désendettement

Conformément aux engagements pris durant la campagne électorale, nous avons fait réaliser un audit des finances de la commune. Les conclusions du cabinet KPMG confirment un niveau d'endettement plus élevé que dans la plupart des communes de même taille.

Cette situation incite à privilégier l'autofinancement de nos projets et à recourir le plus largement possible aux subventions proposées par nos partenaires institutionnels (l'Europe, l'Etat, la Région, le Département et

l'Agglo), quitte à devoir – dans certains cas – échelonner les opérations dans le temps. Nous veillons parallèlement à maîtriser et réduire l'encours de la dette, tout en maintenant un niveau de remboursement raisonnable qui n'affecte pas le budget de fonctionnement.

Cette politique de désendettement et d'autofinancement nous permettra de retrouver une capacité d'emprunt à moyen terme, pour de nouveaux objectifs.

BIENVENUE À ZAÏRA, NOTRE NOUVELLE COMPTABLE

Originnaire d'Ardèche et fonctionnaire depuis 2012, Zaïra BOUCHERAK est riche d'une expérience de secrétaire au service des Vice-présidents du Conseil départemental de la Drôme et d'assistante dans un syndicat départemental, qui s'est poursuivie par une spécialisation en comptabilité. Elle souhaite désormais agir au plus proche des citoyens, c'est pourquoi elle a choisi Sainte-Colombe. Nous lui souhaitons beaucoup de plaisir et d'épanouissement à nos côtés.

INDICATEURS CLÉS 2019

DETTE MOYENNE PAR HABITANT : 1 476 €

Moyenne des communes de 500 à 2 000 habitants : **612 €**

Dossier
thématique

LE NOUVEAU RÈGLEMENT DE STATIONNEMENT EST ENTRÉ EN VIGUEUR LE 3 MAI



Le Conseil municipal a engagé, au cours des derniers mois, une réflexion pour trouver des solutions équilibrées répondant, d'une part, à la problématique de stationnement opportuniste de certains véhicules issus des territoires de la vallée et, d'autre part, aux besoins légitimes des habitants de la commune et des personnes qui y travaillent.

410 places réglementées

La Conseil municipal a ainsi décidé, en septembre 2020, la mise en place de zones de stationnement à durée limitée (zones violettes : 30 minutes / zones bleues : 1h30) favorisant la rotation des véhicules en journée et l'accès aux services publics et aux commerces du centre-ville. Ces zones sont gratuites aussi bien pour les habitants que pour les visiteurs extérieurs, afin de préserver l'attractivité de notre ville. Un disque de stationnement – en vente dans certains commerces – doit pour cela être apposé sur le tableau de bord des véhicules.

A été actée, parallèlement, la mise en place de zones vertes réservées aux abonnés.

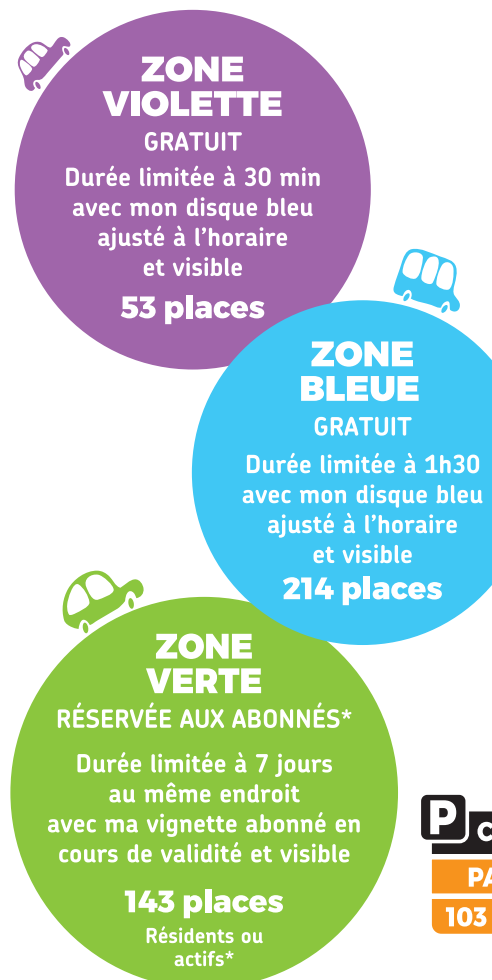
Elles sont destinées aux résidents de Sainte-Colombe ne disposant pas d'emplacement de stationnement privé (dans la limite d'un abonnement par foyer à ce stade), ainsi qu'aux actifs qui participent à la dynamique économique de notre commune, dans la limite des places disponibles. Couplé à la création du parking du Verdier (rue des Petits Jardins), ce dispositif permet de proposer cinq fois plus d'abonnements en centre-ville que par le passé.

3 ZONES, DES PANNEAUX DE SIGNALISATION ET 2 NOUVEAUX PARKINGS

Accédez plus

410 PLACES RÉGLEMENTÉES DES ZONES POUR CHAQUE

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h
Le samedi de 8h à 13h. Hors dimanches et jours fériés



Pour mettre en œuvre ce nouveau règlement, la signalisation verticale et horizontale a été revue dans les différentes rues du centre-ville. Réalisés en partie par la commune, en partie par Vienne Condrieu Agglomération, ces travaux ont été retardés par les pluies et le froid de cet hiver, mais sont désormais achevés.

Aussi, pour offrir aux habitants des emplacements abonnés supplémentaires, deux parkings ont été créés (pour un coût de l'ordre de 85 000 €):

→ **Un parking réservé aux équipes de l'école et de la mairie**, aménagé entre le centre de secours (SDMIS) et le cimetière. Il permet de libérer des places sur le parking de l'école (côté sud), d'autant qu'avec le renforcement du plan Vigipirate, l'espace situé derrière la mairie n'est plus accessible aux agents;

→ **Un parking réservé aux abonnés, aménagé au lieu-dit « Le Verdier »**, sur un terrain situé rue des Petits Jardins. Occupé également par les services techniques municipaux, cet espace a été paysagé au moindre coût par la démolition de



cinq garages en ruine, par le cheminement piéton le long d'un talus planté et par le nivellement du terrain recouvert d'un enrobé sur lequel ont été tracés en vert les emplacements de stationnement, au nombre d'une vingtaine. L'ensemble s'ouvre largement et en sécurité sur la rue des Petits Jardins.

Plus facilement au centre-ville !

ENTRÉES
QUE USAGE

4h à 19h.
et jours fériés.



**Sainte
Colombe**

Un dispositif de communication renforcé pour mieux sensibiliser les usagers

Pour faciliter la transition et faire en sorte que chacun puisse se familiariser et s'approprier ce nouveau règlement, différents supports de communication ont été déployés tout au long du mois d'avril.

Pour informer les automobilistes qui ont l'habitude de stationner en centre-ville, qu'ils soient résidents ou pas à Sainte-Colombe, des affiches ont été diffusées dans les commerces et des flyers apposés régulièrement par la police municipale sur tous les parebrises.

Les habitants de la commune ont quant à eux reçu dans leur boîte aux lettres le « Guide du stationnement 2021 à Sainte-Colombe » (à conserver précieusement dans son véhicule !), dans lequel ils ont pu découvrir un plan détaillé des trois zones, ainsi que les conditions d'accès à l'abonnement, les pièces à fournir et les tarifs applicables. Ce guide est également disponible en mairie et auprès de la police municipale.



Une actu dédiée a par ailleurs été mise en ligne sur www.ste-colombe.fr

Pour plus d'infos, contactez la police municipale :

 **04 37 02 23 17**

 police@ste-colombe.fr

Ou

Rendez-vous directement dans ses nouveaux locaux à côté de l'Espace des Orchidées et de La Poste, 133 RD 386.

Et demain ?

Le nouveau règlement de stationnement tient compte des différents usages de l'espace public et de la capacité de stationnement actuelle.

Pour s'adapter et anticiper au mieux les besoins à venir, il est demandé aux abonnés, lors du retrait de leur vignette, de préciser leurs habitudes de déplacement. Cela nous permettra d'établir une cartographie des usages et d'affiner avec vous le dispositif dans le futur.

Une liste d'attente est également disponible auprès de la police municipale, pour les foyers éligibles qui n'ont pu s'abonner à temps ou qui souhaitent signaler leur besoin motivé d'une seconde place de stationnement.

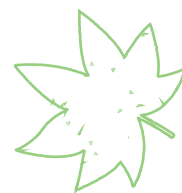




2 ÉQUIPES D'EXPERTS *pour façonner le poumon vert de Sainte-Colombe*

L'ensemble de l'équipe d'études autour du Maire et de l'Adjointe à l'urbanisme sur le lieu des 3 futurs projets

De gauche à droite : Magguy BACCAM, agence AGATE, conducteur d'opération pour le projet Mairie/Ecole ; Laura GIULIANI, agence Champ Libre, paysagiste concepteur ; Marc DELEIGUE, Maire ; Marine MATA, Adjointe en charge de l'urbanisme, de la voirie communale et des travaux ; Charles-Henri FRICAUD, agence Zeppelin, architecte.



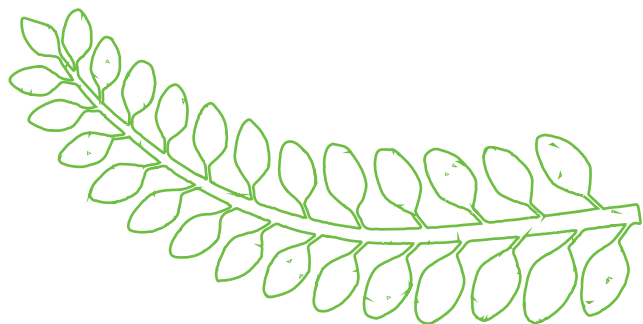
Situé dans un quadrilatère de près de 4 000 m², formé par la rue des Petits Jardins, la rue des Cerisiers, la RD 386, l'école et la mairie, ce parc est l'opportunité d'améliorer le cœur de ville de Sainte-Colombe. Il marquera une articulation entre les copropriétés récentes depuis le quartier Trénel jusqu'à la frange du centre ancien. De plus, à proximité de l'école et de la mairie, ce poumon vert sera un lieu d'échanges, de détente et de loisirs pour toutes les générations.

Un appel d'offres a été organisé pour le choix d'un maître d'œuvre. Après avis de la Commission ad hoc, une équipe constituée du groupement Champ libre (paysagiste, urbaniste), Symbiose Aménagement (BET VRD) et Hi Lighting (BET éclairage) a été retenue.

La création du parc public et la restructuration de la mairie et de l'école sont des projets liés et complexes qui participent très fortement à l'amélioration

pour tous de la qualité de vie à Sainte-Colombe. Une équipe composée d'un architecte (agence Zeppelin) et d'un conducteur d'opération (agence AGATE) élabore actuellement un programme pour la définition de ce projet souhaité à la fin de cette année.

Ainsi ces deux équipes travaillent maintenant en symbiose pour le parc public, la mairie et l'école de demain.





De nouvelles recrues au sein de la police municipale

Pour lutter contre les nuisances, les incivilités et le stationnement gênant, la commune renforce sa police municipale, avec le recrutement d'un chef de police et d'une nouvelle ASVP.

Interview croisée avec Pauline BOUTEILLE et Michaël GRARD

LA RÉDACTION : Pauline, vous êtes ASVP à Sainte-Colombe depuis le 1^{er} janvier 2021. Quel est votre métier au quotidien ?

Pauline : En ce moment, je suis fortement mobilisée pour informer sur le nouveau règlement de stationnement, mais aussi sensibiliser au port du masque et à la gestion des déchets, en particulier des masques chirurgicaux. La police municipale assure également la traversée des familles aux horaires d'entrée/sortie de l'école. Et puis, nous sommes régulièrement contactés pour des animaux domestiques errants sur la voie publique ou pour des situations à risque, comme des odeurs de gaz ou des cheminées qui menacent de s'effondrer. Dans ce cas, nous faisons le lien avec les sapeurs-pompiers de la commune.

LA RÉDACTION : À 25 ans, diriez-vous que vous avez trouvé votre vocation ?

Pauline : Oui, la police municipale est pour moi un rêve d'enfant. J'ai d'abord passé un CAP Agent de sécurité et j'ai été ATMP [NDLR : agent temporaire de la police municipale] sur Valence et ASVP [NDLR : agent de surveillance de la voie publique] à Saint-Chamond. Je prévois maintenant de passer le concours de police municipale en fin d'année.

LA RÉDACTION : Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans ce métier ?

Pauline : Sans hésitation, la proximité avec les habitants !

LA RÉDACTION : Et vous Michaël, qu'est-ce qui vous motive en tant que chef de service de la police municipale ?

Michaël : Ce poste est un nouveau défi pour moi. Je suis gendarme depuis 20 ans et j'ai eu l'occasion d'exercer à travers toute la France, y compris en tant qu'officier de police judiciaire. Ici, j'ai la chance de pouvoir apporter ma pierre à l'édifice et de participer directement à la relance de la police municipale. Ma priorité, c'est aussi de veiller à la tranquillité et à la sécurité des administrés, d'être à l'écoute des personnes en fragilité et de les orienter au mieux.

LA RÉDACTION : Prévoyez-vous de revoir l'organisation de l'équipe ?

Michaël : Oui, nous allons mettre en place des horaires décalés pour être davantage présents sur le terrain. Et nous patrouillerons en binôme pour travailler en toute sécurité.

La police municipale déménage

Les deux bureaux de police situés au rez-de-chaussée de la mairie étant trop exigus pour les nouveaux effectifs, c'est désormais à côté de l'Espace des Orchidées et de La Poste, que vous trouverez le poste de police municipale. Installée depuis le 27 avril au 133, Route départementale 386, la nouvelle équipe vous accueillera ainsi dans de meilleures conditions.





mode d'emploi

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES : **une sécurité renforcée pour partir l'esprit serein**

Les services de la police municipale et de la gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Les passages sont effectués de jour comme de nuit et en semaine comme le week-end.

Ce service, confidentiel et gratuit, permet de dissuader les éventuels cambriolages et de vous prévenir en cas d'anomalie (vous-même ou une personne de confiance proche du lieu).

Il est également opérationnel tout le reste de l'année en cas d'absence, de période de fermeture de commerce ou d'hospitalisation.

Pour s'inscrire, il suffit de :

→ Télécharger le formulaire de demande sur :
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033

Le remplir, l'imprimer et le déposer au poste de police municipale ou à la brigade de gendarmerie **au moins 2 jours avant votre départ.**

Veiller à bien indiquer si votre commerce ou votre habitation est équipé d'un système d'alarme ou d'un simulateur de présence, et si quelqu'un passe relever votre courrier ou arroser vos plantes, afin qu'il ne soit pas confondu avec un cambrioleur. Vous devrez également prévenir les forces de l'ordre en cas de retour anticipé.

→ Pour plus d'info, contactez la police municipale :

 04 37 02 23 17 |  police@ste-colombe.fr

Ou la gendarmerie d'Ampuis :

 04 74 56 10 26



**CLIMATISATION
POMPE À CHALEUR
PLOMBERIE
VENTILATION**

LOIRE-SUR-RHÔNE

04.78.07.10.03

accueil.moulin@gmail.com

Le Coin des travaux

RÉOUVERTURE DE LA MONTÉE DES JACQUETIÈRES À LA DESCENTE

Fin octobre 2020, un éboulement important s'est produit le long de la Montée des Jacquetières, sans qu'il ne fasse aucune victime, heureusement.

Très vite, pour assurer la sécurité des nombreux usagers de cette voie étroite et sinueuse, le Maire l'a faite fermer à la circulation et une déviation a été mise en place via la Route de Rive-de-Gier. Des contacts ont été pris avec les propriétaires du talus en cause, ainsi qu'avec

Vienne Condrieu Agglomération qui a compétence en matière de voirie. Des sondages géologiques ont été réalisés, sur une centaine de mètres, là où de nouveaux éboulements se sont produits durant l'hiver.

Début mars 2021, des glissières de sécurité en béton armé et des barrières de chantier ont été installées par l'Agglo. La voie est depuis réouverte à sens unique (en descente) et à 20 km/h. Une bande réservée aux piétons permet de rejoindre le passage des Jacquetières sereinement.

Les travaux de terrassement et de consolidation préconisés par le bureau d'études seront réalisés dès lors que les dispositions financières seront finalisées. Ils permettront de rétablir la circulation dans les deux sens, au grand soulagement des usagers.



Réfection de la RUE TRÉNEL

La chaussée et les trottoirs sont enfin rénovés rue Trénel entre le rond-point avec la RD 386 et le carrefour avec la rue Coste.

Les usagers peuvent désormais rejoindre les copropriétés du quartier et la clinique dans des conditions de circulation moins chaotiques. Le faux giratoire à l'angle de la rue Coste, mal compris des usagers, est dangereux : il sera supprimé et le carrefour redessiné pour ralentir et sécuriser la circulation dans cette artère très fréquentée.

EXTENSION ET MODERNISATION DU STADE NAUTIQUE

Les travaux du Stade nautique Françoise Clavery-Bouysson ont démarré en février.

L'intégralité de la piscine de Saint-Romain-en-Gal est à réhabiliter (accueil, vestiaires, douches, plages, façades, toitures, vitrages, abords, espaces administratifs...), avec à la clé d'importantes économies en eau et en énergie. Cet équipement – pionnier de l'Handisport à Vienne – verra aussi son accessibilité améliorée.

Mais la grande nouveauté, c'est surtout un espace bien-être et un bassin couvert supplémentaire d'une dimension de 25 x 15 mètres, avec 6 lignes de nage, pour désengorger les leçons de natation des scolaires et concilier les usages du réseau d'éducation avec ceux des familles et de la pratique sportive. L'objectif est, à terme, d'accueillir un public encore plus nombreux, dans un cadre plus confortable, attrayant et fonctionnel.



À savoir

Le stade nautique sera fermé au public du 1er juin au 31 décembre 2021 et du 30 mai au 30 septembre 2022. Durant ces deux périodes de fermeture, les usagers peuvent se rendre à la piscine d'Eyzin-Pinet, Loire-sur-Rhône, Villette-de-Vienne ou encore dans l'agglomération roussillonnaise.

Un commerce de proximité *dynamique*



Réouverture du Bureau de tabac – Presse, 57 rue Garon : **une bonne nouvelle !!**

M. Mourad MAHIOU, nouveau propriétaire du « tabac-presse » (précédemment exploité par la famille SALMI), vous accueille avec le sourire et dans la bonne humeur depuis début avril. Après avoir travaillé de longues années dans l'audiovisuel et parcouru de nombreux pays, M. MAHIOU a géré un bureau de tabac dans le 4^e arrondissement de Lyon.

Nous lui souhaitons la bienvenue à Sainte-Colombe et une pleine réussite.

➤ Ouvert 7 jours sur 7 et non-stop de 6h30 à 19h

Malgré un contexte économique fragile, l'activité se renouvelle à Sainte-Colombe et les commerçants investissent, favorisant ainsi la requalification progressive de notre centre-bourg.



Une nouvelle et belle vitrine pour le commerce du **charcutier-traiteur PETRUCHA**

Décidément, la charcuterie Pétrucha ne fait pas que régaler nos papilles, elle œuvre aussi pour le plaisir des yeux !

➤ Ouvert les mardis, jeudis et vendredis 8h-13h et 15h30-19h30, le mercredi 8h-13h et le samedi 8h-13h et 14h30-18h



FLASH INFO

Ouverture mi-juin du caviste Vins & Merveilles (vins, champagnes, bières et spiritueux) au Parc aux Colombes.

☎ 04 74 87 62 19

✉ oliviervetm@gmail.com

Contact : Olivier Leteinturier



Lancement de la démarche de modernisation de l'école

La modernisation de l'école est une priorité de la municipalité. Si de menus travaux sont régulièrement effectués dans les classes, pour égayer le quotidien et améliorer le confort des élèves et de l'équipe éducative, il n'en demeure pas moins que les locaux et les équipements ne sont plus tout à fait en adéquation avec les usages et les pratiques pédagogiques rendus possibles notamment par l'évolution du numérique.

Il devenait ainsi urgent de rétablir la connexion Internet à l'école : c'est désormais chose faite, grâce à l'installation de deux boîtiers CPL et de câblages réalisée conjointement par les services techniques de la commune et ceux de l'Agglo. Au-delà, de nouveaux équipements interactifs sont en cours de déploiement, en partenariat avec Vienne Condrieu Agglomération. Une première étape consiste à installer deux vidéoprojecteurs interactifs (VPI) dans les classes de CE2-CM1 et de CM2 dès cet été. Cet investissement est entièrement pris en charge par l'Agglo, qui assure aussi la prise en main du matériel par les enseignants et la maintenance des matériels mis en place. Il suppose en complément, pour la commune, l'achat et la mise en place de tableaux blancs destinés à la projection (pour un coût de seulement 800 €).

A moyen terme, c'est l'ensemble du bâtiment mairie-école qui sera restructuré. Un diagnostic des besoins a pour cela été réalisé au printemps, en lien avec l'ensemble des parties prenantes : élus, directrice de l'école, équipe enseignante, agents municipaux intervenant à l'école, inspecteur de l'Education nationale. Ce diagnostic servira de fil rouge au programme qui sera soumis à concours d'architectes.

KID-I COVID, DIT GESTION DE CRISE

Une nouvelle fois, notre école a su s'adapter aux protocoles sanitaires successifs de l'Education nationale et aux différentes vagues de contaminations qui secouent la planète.

Le restaurant scolaire s'est réorganisé cet hiver pour continuer à proposer aux élèves un repas chaud et complet, sans bousculer leur emploi du temps, de manière à assurer la continuité des rythmes pédagogiques habituels.

Une nouvelle surveillante de cantine a été recrutée par la mairie et deux nouveaux espaces ont été mis à disposition : la salle de restauration des personnels de l'école et la salle d'évolution dans l'attente de reprise du sport en intérieur dans les établissements scolaires. Avec deux services et une salle par classe, nous avons ainsi pu éviter le brassage des groupes et permettre la distanciation physique. La semaine du 5 avril, alors que la plupart des élèves étaient confinés à la maison, 6 enfants de personnel prioritaire ont été accueillis à l'école dans les conditions habituelles par les maîtresses de maternelle sur le temps scolaire et par nos agents municipaux matin, midi et soir sur les temps périscolaires. Merci à eux pour leur mobilisation.



L'Alchimie a encore pris entre les Petits Futés !



CET HIVER, CAP SUR LES SCIENCES AU CENTRE DE LOISIRS

La science a débarqué chez les Petits futés en ce mois de février !

En effet, plus de 70 enfants de 3 à 12 ans des communes de Saint-Romain-en-Gal, Sainte-Colombe et Saint-Cyr-sur-le-Rhône ont joué aux explorateurs scientifiques. La mise à disposition par la municipalité de Sainte-Colombe d'espaces supplémentaires à l'école et à la Verrière des Cordeliers a permis le respect du protocole sanitaire sans devoir restreindre la fréquentation. A chacun son groupe d'âges, avec un rythme et des activités adaptés.

L'intervention du Professeur Plop et sa « Chimie qui rit », ou encore « Les pouvoirs de la lumière » ont été un succès ! Cela a permis aux enfants accueillis de s'initier aux sciences, à travers des ateliers pédagogiques

et ludiques. Ce fut aussi l'occasion, pour les animateurs de la structure, de proposer des activités complémentaires sur ce thème, comme la fabrication d'une « voiture à réaction » avec du matériel de récupération ou encore des jeux de construction sur le thème de l'électricité, pour comprendre le fonctionnement d'une éolienne.

Comme à l'habitude, l'équipe a également proposé des animations sportives, manuelles et culturelles variées. Les explorateurs ont ainsi pu s'initier aux arts du cirque avec Cyril, intervenant de la Compagnie lyonnaise « Fantastique » ou encore rencontrer l'association des Kaplas de Lyon, pour réaliser des constructions toujours aussi impressionnantes.

Des vacances de printemps annulées

A la suite des décisions gouvernementales, le Service Département à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) a interdit l'ouverture de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) pour les vacances de Pâques et les enfants n'ont pu être accueillis.

Un coup d'œil dans le rétroviseur : LE PÈRE NOËL À L'ÉCOLE

Sans prévenir, quelques jours avant Noël, les écoliers de Sainte-Colombe ont vu arriver dans les classes le Père Noël, avec sa hotte pleine de cadeaux. Celui-ci a pris soin de choisir des cadeaux à partager pour les enfants de chaque classe : jouets, jeux de société, livres iront ainsi rejoindre ceux déjà à la disposition des enfants dans leurs classes respectives. Il a joint également un livret du petit citoyen, pour éveiller les jeunes esprits

à la vie démocratique et au fonctionnement d'une commune. Le père Noël a décidément plus d'un tour dans son sac !


Le Père Noël a été accueilli par une chanson préparée tout spécialement pour lui : très ému par cette attention, il s'est retiré discrètement pour reprendre son traîneau et repartir vers la Laponie, d'où il a sans doute continué sa tournée de distribution de cadeaux aux enfants du monde... Cette action a été conduite en partenariat entre la mairie et l'association l'Heur'O Zenfants, que nous remercions chaleureusement pour son implication et sa générosité envers notre école.




AU PROGRAMME CET ÉTÉ : environnement et super héros

L'équipe a décidé de reprendre les thèmes de l'environnement et des super héros pour le programme estival. Elle œuvrera au mieux pour préparer un bel été aux « petits futés ».

Les programmes d'activités seront distribués à l'école début juin et disponibles en mairie, ainsi que sur le site Internet de l'association :

 alshlespetitsfutes.fr

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Annie CAIRE, Directrice :  06 63 82 04 70



Quoi de neuf pour les 0-3 ans ?

Petite enfance : un guichet unique à votre disposition

Pour toute demande d'information sur les modes de garde, Vienne Condrieu Agglomération (qui a la compétence en matière de petite enfance) met à votre disposition le **Point Info Mode de garde**, avec son numéro unique : ☎ 04 27 87 80 00.

Vous pourrez obtenir des informations, être orienté et accompagné dans votre recherche d'un mode de garde individuel ou collectif, le plus adapté à votre besoin.

→ Permanence téléphonique les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h15 à 12h.

→ Sur rendez-vous à l'Agglo les lundi et jeudi de 13h à 17h et le mercredi de 8h15 à 12h.

→ Pour en savoir plus :

✉ pimg@vienne-condrieu-agglomeration.fr

FLASH INFO

Ouverture d'une micro-crèche « Au Pays des Pandas » prévue début septembre, Résidence Parc aux Colombes.

Contact : Mme Katia ORIOL

☎ 06 33 29 66 25

✉ aupaysdespandas@orange.fr

Diversification des moyens de paiement

Votre enfant est inscrit au sein d'un Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant de Vienne Condrieu Agglomération ?

Le paiement dématérialisé de votre facture se généralise et s'intensifie. Après la mise en place du paiement en ligne via l'espace famille, vous pouvez aujourd'hui demander à bénéficier du prélèvement automatique, afin d'éviter oublis et relances.

→ N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la direction de votre EAJE et à télécharger le mode d'emploi.

Pour en savoir plus :

✉ regiepen@vienne-condrieu-agglomeration.fr

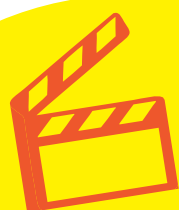


VOTRE ENFANT EST INSCRIT AU SEIN D'UN ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT DE VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION
VOUS POUVEZ RÉGLER VOTRE FACTURE EN LIGNE !

→ Plus d'informations au verso

POINT INFO MODE DE GARDE : 04 27 87 80 00
regiepen@vienne-condrieu-agglomeration.fr
www.vienne-condrieu-agglomeration.fr
Espace Sans Craintes - Bâtiment Antaris • 30, avenue du Général-Lectec
89 263 - 38217 Vienne Cedex

Vienne
Condrieu
Agglomération



Les enfants font du Cinéma

La direction Petite enfance et la direction Communication de l'Agglo, avec le concours des parents, ont réalisé un clip intitulé « **Une journée à la crèche** ». Il illustre la diversité des activités proposées aux enfants dans les EAJE de l'Agglo, mais aussi l'environnement dans lequel ils évoluent, les sorties et balades qui agrémentent leurs journées. **À visionner à l'adresse suivante :** <http://youtu.be/o8e4gLg9Xak>

Et pour nos jeunes au-delà de 11 ans ?

Rendez-vous au Point Information Jeunesse : le PIJ



Ouvert à tous, le PIJ a pour mission d'aider les jeunes et leurs familles à trouver des informations sur tous les sujets qui les concernent ou les intéressent.

Jobs d'été ou étudiants, orientation, BAFA, accès à l'alternance, stages... Le PIJ dispose de nombreux outils et actions pour accompagner les jeunes :

→ **IJ Box** : boîte à outils pour construire son projet d'orientation

→ **Forums Jobs d'été**

→ **Passeports BAFA**

→ **Ateliers de la parentalité** : numérique, mon ado change, etc...

Vous serez reçus par un personnel qualifié et formé, qui vous écoutera et cherchera avec vous les réponses à vos questions.

L'info jeunes :

- ▶ Est ouvert à tous
- ▶ Est un lieu d'écoute et d'information
- ▶ Propose un accueil personnalisé sur rendez-vous ou grâce à la mission du Promeneur du Net
- ▶ Offre un point d'accès Internet pour effectuer des recherches documentaires, saisir des CV, des lettres de motivations, organiser des entretiens à distance par visioconférence.

Alors osez : jeunes et familles sont les bienvenus !

Comme pour les Anim'Jeunes, contactez

FLASH INFO

Journée d'action Anim'Jeunes

Animation Cocktail cup fruité et rallye photo

le **15 juillet de 9h30 à 17h30** à la Verrière des Cordeliers.



Demandez le programme Anim'Jeunes

Anim'Jeunes est un accueil de loisirs multi sites pour les adolescents entre 11 et 17 ans.

Il propose des animations les mercredis, vendredis et certains samedis à Condrieu, Echalas ou Ampuis, sous forme d'accueil libre mais aussi, pendant les vacances scolaires, sur l'ensemble de l'ex-Communauté de communes de la Région de Condrieu.

Les animations sont variées : création, sport, cuisine, jeux et des sorties sont proposées. Des exemples ? Stage radio, montage de films d'animation, sortie à Walibi, projet graff, stage Manga, atelier stylisme...

Pour plus d'infos, contactez :

La Maison des Services Publics à Condrieu 1, Place des droits de l'Homme

☎ 04 87 59 00 01

✉ jeunesse@vienne-condrieu-agglomeration.fr ou animjeune@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Les actus sont disponibles sur la page Facebook du PIJ de Vienne Condrieu Agglomération et sur le portail famille :

🌐 <https://animjeune.portail-defi.net>

Graff à Longes

Fabrication d'un Kart à Echalas

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES : *présentation*

Le CCAS est un service municipal assurant la solidarité avec les personnes les plus fragiles. Chargé de lutter contre la précarité et l'isolement, il accompagne les habitants qui en ont besoin, organise l'aide sociale de la commune (aide alimentaire, secours d'urgence), gère le portage de repas à domicile et le dispositif de téléalarme. Il propose également aux séniors des sorties et un repas de Noël, ou encore la distribution de colis de fêtes de fin d'année pour les aînés qui ne peuvent y participer.

Pour bénéficier de ce service ou en faire bénéficier un proche, il suffit de le signaler aux services de la mairie.



De gauche à droite : Jean-Marc PALLET (élu), Guy VACHON (Vice-président), Valérie BERAUD (bénévole au Secours catholique), Corinne CHABORD (élu), Marie-Antoinette ABRY (infirmière en retraite), Marc DELEIGUE (Président), Brigitte DELORME (bénévole à la Croix Rouge Française), Jacques REGNIER-VIGOUROUX (élu) et Guy TABARDEL (surveillant de l'Institution Robin, en retraite).

Une équipe **RENOUVELÉE**

Le CCAS est constitué de 5 membres élus du Conseil municipal et de 4 membres issus de la société civile compétents en matière d'action sociale. Ils travaillent sous la présidence du Maire, Marc DELEIGUE, et la Vice-présidence de l'Adjoint à l'action sociale, Guy VACHON.

La nouvelle équipe, mise en place suite aux élections municipales de mars 2020, se réunit en fonction des demandes et autant que de besoin. Elle s'est attelée, au cours des derniers mois, à la réalisation d'un annuaire des professionnels de l'aide sociale, disponible en mairie.

Près de 350 colis de Noël offerts aux aînés

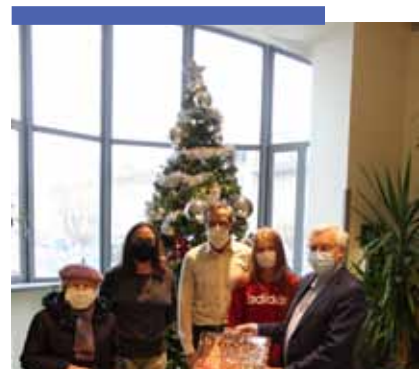
Cette année, compte-tenu du contexte sanitaire, il n'a pas été possible de réunir les aînés à la Verrière des Cordeliers pour le traditionnel et chaleureux repas de Noël. Pour agrémenter ces fêtes de fin d'année, le CCAS, avec le soutien de la commune,

a tenu à leur offrir un colis composé de produits du terroir. En décembre 2020, ce sont ainsi près de 350 colis qui ont été distribués aux personnes de plus de 70 ans.

*Portage
des repas
à domicile :
on change de
cuisine !*



Depuis le 1^{er} avril 2021, les repas sont préparés par la cuisine centrale de Saint-Romain-en-Gal, qui assure déjà le déjeuner des élèves de l'école et dont la qualité n'est plus à démontrer. La livraison reste inchangée : elle est assurée le matin du lundi au vendredi. Une dizaine de personnes utilisent ce service municipal.



Lancée par le CCAS cet hiver, l'analyse des besoins sociaux (ABS) est une première sur Sainte-Colombe (bien qu'obligatoire en début de mandat depuis 1995, elle est rarement menée dans les petites communes et n'a jamais été engagée à Sainte-Colombe).

Véritable outil d'aide à la décision, l'ABS est un moyen de mieux comprendre les spécificités sociodémographiques et les enjeux

Une analyse des besoins au fondement du projet social de la commune

du territoire, mais aussi de renforcer la dynamique de partenariat entre les différents acteurs sociaux (CAF, Conseil départemental, EHPAD, associations...). L'objectif, à terme, est

de concevoir un plan d'actions sociales répondant de manière efficace aux besoins et anticipant les attentes des citoyens. Pour réaliser cette analyse, le CCAS de Sainte-Colombe s'appuie sur des données statistiques, un questionnaire ciblant prioritairement les seniors et les familles, ainsi que des entretiens avec les professionnels. Nous remercions vivement tous ceux qui ont pris part à cette démarche. La synthèse des recommandations sera remise après la fin de l'été.

Téléalarme

Le service de téléalarme permet le maintien à domicile, en toute sécurité, des personnes âgées, malades, porteuses de handicap ou isolées. Les 36 abonnés actuels de Sainte-Colombe sont ainsi directement reliés, 24/24 heures et 7/7 jours, aux services de secours, capables d'intervenir au plus vite en cas de chute, de malaise ou autre.

Le droit à la téléalarme est ouvert au plus grand nombre, sans conditions de revenus. Le montant de l'abonnement est fixé par Vienne Condrieu Agglomération à 34 € par mois.

Contactez la Mairie pour tout renseignement :

 **04 37 02 23 10**



Chirurgie : chirurgie orthopédique, chirurgie de la colonne vertébrale, chirurgie urologique et carcinologique, chirurgie digestive et carcinologique, chirurgie de l'obésité, chirurgie vasculaire, chirurgie gynécologique et carcinologique, chirurgie esthétique plastique et reconstructrice, chirurgie maxillo faciale, ORL, ophtalmologie et chirurgie rétinienne, chirurgie dentaire, stomatologie
Pôle d'endoscopies, chimiothérapie

Consultations d'oncologie digestive, d'angiologie, de cardiologie, de neurologie

Pôle de kinésithérapie
Cryothérapie



Clinique : 0826 28 72 72
Radiologie : 04 74 53 75 00
Scanner/IRM : 04 74 53 75 75

CETTE ANNÉE, **faites le plein de nature !**

Poussées par le contexte actuel, les idées foisonnent pour permettre à toutes et tous de sortir et se retrouver en plein air, dans le respect des gestes barrières.

Sorties naturalistes

Cette année, **Naturama** renforce son programme d'activités et propose des sorties naturalistes, en collaboration avec l'Office de Tourisme de Vienne Condrieu et la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes.

Accompagné d'un guide spécialiste de la nature, vous pourrez ainsi :

- **Samedi 26 juin** : observer et écouter les oiseaux des milieux agricoles
- **Dimanche 4 juillet** : découvrir la zone bocagère de la Sévenne
- **Dimanche 11 juillet** : faire connaissance avec les castors et les Martins pêcheurs de l'île Barlet
- **Samedi 28 août** : vous promener au cœur du Parc Naturel Régional du Pilat, dans le secteur forestier du Grand Bois
- **Samedi 4 septembre** : explorer les hauteurs de Vienne (Bois des Dîmes et balms viennoises) sous un angle nouveau
- **Samedi 16 octobre** : vous baigner de l'ambiance automnale en forêt domaniale des Revolet
- **Samedi 4 décembre** : admirer les oiseaux hivernants sur le Rhône.

Réservations sur :  www.naturama.fr (rubrique Actualités)
ou www.vienne-condrieu.com (rubrique Tous les évènements)



Le **Centre d'Observation de la nature de l'île du Beurre** n'est pas en reste, avec un programme 4 saisons toujours aussi riche : découverte du site, soirées castor, jeux de piste et nombreuses animations thématiques.

Retrouvez tout le programme sur :  iledubeurre.org (rubrique Découvrir le site / Activités)

LA NATURE SE CROQUE AUSSI ! **2021 : ANNÉE INTERNATIONALE DES FRUITS ET LÉGUMES**

L'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré 2021 « Année internationale des fruits et des légumes ».

Une occasion exceptionnelle de sensibiliser le public au rôle important des fruits et des légumes dans la nutrition, la sécurité alimentaire et la santé humaine, ainsi que dans la réalisation des objectifs de développement durable.

À Sainte-Colombe, une journée s'organise pour faire découvrir tous les bienfaits des fruits et des légumes. Ce qui est envisagé au programme à ce stade : un repas thématique au restaurant scolaire, l'intervention de maraîchers locaux à l'école et l'organisation d'un marché de producteurs place Aristide Briand.



FLOWER POWER : PARTICIPEZ AU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Ouvert à tous les habitants de Sainte-Colombe, le concours des maisons fleuries encourage l'embellissement de la commune et l'amélioration du cadre de vie.

Crise sanitaire oblige, la cérémonie de récompense du Concours 2019 des maisons fleuries n'a pu avoir lieu comme prévu en 2020. Sachez que nous le regrettons vivement, aussi, le Conseil municipal a-t-il pris la décision d'y remédier et de procéder à une remise individuelle des prix au printemps, à la Verrière des Cordeliers. Chaque inscrit en 2019 a reçu ou recevra un courrier de la mairie stipulant le jour et l'heure du retrait de sa récompense.



Pour l'année 2021 et si vous souhaitez à nouveau participer (ou participer pour la première fois !), merci de retourner en mairie le bulletin de participation ci-après **avant le 30 juin**. La commission a prévu un passage début juillet.

► RÈGLEMENT DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES DE SAINTE- COLOMBE - ÉDITION 2021

Article 1 : Objectif du concours

Le concours des maisons fleuries de Sainte-Colombe est un concours convivial, qui permet à chaque habitant de contribuer au fleurissement et à l'embellissement du village.

Ce concours est placé sous le signe des fleurs, des plantes ornementales, des plantes aromatiques et médicinales, des arbres et de l'environnement. Il participe à l'image de la commune : le fleurissement doit donc être visible depuis la voie publique.

Article 2 : Conditions de participation

La participation au concours est gratuite et ouverte à tout résident principal ou secondaire de Sainte-Colombe (à l'exception des membres du jury).

L'inscription est obligatoire et devra être faite avant le 30 juin 2021.

Article 3 : Prise de vues

Les participants au concours autorisent le jury à photographier les différents balcons, terrasses et jardins pour une diffusion éventuelle des clichés (journal municipal, site Internet, presse...).

Les photographies prises lors de la remise des prix pourront elles aussi être utilisées.

Article 4 : Catégories

→ **Catégorie A** : maison individuelle (façade, cour, terrain)

→ **Catégorie B** : cour intérieure visible de la rue

→ **Catégorie C** : balcons

→ **Catégorie D** : fenêtres.

Article 5 : Jury du concours et critères de sélection

La visite du jury aura lieu durant la saison estivale. Une attention particulière sera portée aux plantes vivaces,

ainsi qu'aux essences adaptées à notre climat et peu gourmandes en eau (en cas d'arrêté interdisant l'arrosage, le jury en tiendra compte). L'équilibre entre les différentes plantes sera également évalué.

Les autres critères de sélection sont :

- L'originalité
- La diversité
- L'harmonie des couleurs
- La qualité et l'entretien des parterres et jardinières.

Article 6 : Remise des prix

Les participants seront conviés à une cérémonie de remise des prix au cours de laquelle le classement sera annoncé. Les prix décernés sont constitués de fleurs et/ou de plantes.

Article 7 : Acceptation du règlement

L'inscription à ce concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

BULLETIN DE PARTICIPATION Concours des maisons fleuries de Sainte-Colombe / Édition 2021

À retourner impérativement **avant le 30 juin 2021 à la mairie**

NOM :

Prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

Courriel :

Le cas échéant :

Étage n°..... / Code d'accès :

Catégorie choisie :

- Maison individuelle
- Cour intérieure
- Balcons
- Fenêtres



CADASTRE SOLAIRE
Avec Vienne Condrieu Agglomération
Découvrez le potentiel solaire
de votre toiture en 3 clics
et réduisez votre facture d'électricité !

400€/an d'économie

600€/an d'économie

https://vienne-condrieu-agglomeration.insunwetrust.solar

ou Scannez !

Vienne Condrieu Agglomération

IN SUN

UN CADASTRE SOLAIRE *pour calculer le potentiel de votre toiture*

Grâce à un simulateur basé sur les données de la NASA, de Météo France et de l'IGN, vous pouvez savoir si les panneaux solaires sont faits pour vous. Cet outil permet en effet de connaître la surface optimale de panneaux photovoltaïques que peut accueillir votre toiture ainsi qu'une estimation du dimensionnement de l'installation et de la production d'électricité que les panneaux peuvent générer.

Un calculateur financier permet aussi d'estimer le coût de l'investissement, les économies réalisées sur votre facture d'électricité et le temps de retour sur investissement de l'installation photovoltaïque.

Pour accéder au simulateur, rendez-vous sur :

 <https://vienne-condrieu-agglomeration.insunwetrust.solar>

Afin d'accompagner les usagers dans la concrétisation de leur projet, le site oriente ensuite ses utilisateurs vers l'Espace Info Energie le plus proche, pour bénéficier de conseils d'experts. Il s'agit d'ALTE69 pour le Rhône.

Cette initiative s'inscrit dans la démarche de Territoire à Énergie Positive dans laquelle est engagée Vienne Condrieu Agglomération : la communauté ambitionne d'ici à 2050 de produire suffisamment d'énergie renouvelable pour couvrir sa consommation énergétique.



L'ambrosie : que faire si j'en vois ?



Allergies !

L'ambrosie est une plante allergisante très présente dans notre région.

Elle peut s'adapter à presque tous les biotopes. C'est ainsi qu'on la trouve dans des milieux aussi variés que cultures, jardins, surfaces fraîchement ensemencées, chantiers, bords de route, lits de rivière, décombres, friches urbaines, etc. Mais elle se développe essentiellement sur les sols à faible couvert végétal.

Le pollen de l'ambrosie est l'un des plus allergisants : il suffit de quelques grains par m³ d'air pour que les symptômes apparaissent. Il affecte les voies respiratoires (rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme) et peut provoquer urticaire et

eczéma. Les manifestations allergiques commencent en général à la mi-août et peuvent se prolonger jusqu'en octobre.

Comment lutter contre l'ambrosie

L'ambrosie est devenue un problème de santé publique. Elle doit être absolument détruite avant floraison, c'est-à-dire au plus tard fin juillet, afin de ne pas augmenter le stock de graines dans le terrain. Le traitement consiste à arracher (manuellement ou mécaniquement) ou faucher (plusieurs passages sont alors nécessaires) les secteurs envahis par la plante.

Les bons réflexes

→ **Chez moi** : je l'arrache !

→ **Ailleurs**, je signale la zone infestée :



www.signalement-ambrosie.fr (rubrique Signalement)



contact@signalement-ambrosie.fr



09 72 37 68 88

Chaque signalement est transmis à la commune concernée.

Le saviez-vous

Un pied d'ambrosie peut produire quotidiennement **plusieurs millions** de grains de pollen et jusqu'à **3000 graines**.

La durée de vie des graines d'ambrosie dans les sols est d'environ **20 ans**.



LE FRELON ASIATIQUE : REDOUTABLE PREDATEUR POUR LES ABEILLES

Le frelon asiatique a été introduit accidentellement en France en 2004. Il a maintenant colonisé la moitié sud du territoire et continue sa progression.

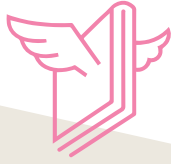
Par ses activités de prédation sur les abeilles domestiques, le frelon asiatique peut avoir un impact local significatif sur les activités apicoles, la biodiversité et la pollinisation. A ce titre, l'Etat a décidé en 2012 son classement comme « espèce exotique envahissante et nuisible ».

Le frelon asiatique (3 cm) est un peu plus petit que le frelon européen (3,5 cm). Leurs couleurs diffèrent

également, surtout au niveau de l'abdomen : alors que celui du frelon européen est jaune avec quelques bandes noires, celui du frelon asiatique est plus sombre avec un seul anneau jaune.

Attention : chez une personne allergique, une seule piqûre de frelon asiatique peut conduire à la mort. Soyez donc prudent et signalez-le à la mairie ou faites appel à un professionnel pour détruire un nid, qui peut parfois prendre des proportions considérables.

La bibliothèque déménage prochainement



Véritable lieu de vie et de rencontres, la bibliothèque était un peu à l'étroit et dans l'inconfort dans son local actuel. Elle intégrera bientôt un nouveau local, plus convivial et plus fonctionnel : celui de l'ex-Caisse d'Épargne, à l'angle de la RD 386 et de la rue Joubert. Des travaux de réaménagement sont en

cours, à l'initiative de la mairie, qui permettront de mieux vous accueillir et d'offrir de meilleures conditions de travail aux bénévoles.

Actuellement, la bibliothèque est située 160 RD 386. Elle est ouverte le jeudi de 14h à 18h.

À suivre...



Ciné été une séance de cinéma sous les étoiles mardi 29 juin

partie de la sélection officielle Cannes 2020. La projection aura lieu, comme à l'accoutumée, dans le clos derrière l'école communale. Des sièges seront installés pour le confort de tous et dans le respect, bien évidemment, des règles sanitaires.

Venez nombreux passer un bon moment sous les étoiles, en famille ou entre amis ! C'est gratuit !

Dans le cadre du festival « Ciné été à Vienne et en pays Viennois » et pour le 3^{ème} été consécutif, Sainte-Colombe accueillera une séance de cinéma en plein air, mardi 29 juin à la tombée du jour. A la fin de cette année : Antoinette dans les Cévennes, une comédie française écrite et réalisée par Caroline Vignal, avec Laure Calamy. Ce film fait




[ANNULÉ]

Jazz à Vienne 2021 40^{ème} édition du 23 juin au 10 juillet 2021



La configuration du Théâtre Antique de Vienne permet aujourd'hui à Jazz à Vienne d'envisager des concerts cet été. Le festival se prépare et toute l'équipe travaille pour vous offrir des soirées magiques dans un contexte d'accueil des publics qui se dessine progressivement.

Retrouvez la programmation sur le site

 www.jazzavienne.com
 contact@jazzavienne.com
 04 74 78 87 87

Caravan'Jazz fait escale à Sainte-Colombe !

Jazz à Vienne part en balade avec Caravan'Jazz pour 8 étapes dans les communes de Vienne Condrieu Agglomération. Un moyen de favoriser la rencontre entre professionnels et amateurs, mais surtout d'emmener avec elle l'esprit du festival pour toucher un nouveau public, faire découvrir de nouveaux talents, participer au développement du territoire et impliquer la population sur un projet culturel fort. Les spectacles présentés dans le cadre de Caravan'Jazz sont gratuits.

Pour la 1^{ère} année, Caravan'jazz fera escale à Ste Colombe : **Samedi 3 juillet de 19h à 21h30**
Quai du Rhône au niveau de la place A. Briand



1, 2, 3... PHOTOGRAPHIEZ !

CET ÉTÉ, SAINTE-COLOMBE LANCE UN CONCOURS PHOTO GRATUIT ET OUVERT À TOUS

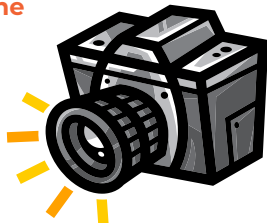


Du 1^{er} juin au 31 août, sortez des sentiers battus, prenez le temps d'observer et partagez avec nous vos meilleurs clichés ! Ce concours doit être l'occasion de porter un autre regard sur la ville de Sainte-Colombe.

4

thèmes au choix :

- L'eau dans tous ses états
- Le petit patrimoine
- La couleur rouge
- Scènes de vie



Comment participer ?

Ce concours, organisé du 1^{er} juin au 31 août 2021, est gratuit et ouvert à toute personne âgée de 7 ans ou plus, à l'exclusion des photographes professionnels et des membres du jury.

Retrouvez le bulletin de participation, le règlement complet et les annexes du concours (autorisation parentale pour les mineurs, autorisations de libre utilisation des images des personnes et lieux privés photographiés) directement en mairie ou demandez à les recevoir par courriel :

✉ mairie@ste-colombe.fr

Une large palette de photos

Chaque candidat a la possibilité d'envoyer une ou plusieurs photos au format numérique, correspondant à un ou plusieurs des 4 thèmes. Il ne pourra en revanche être primé qu'au titre de l'un des 4 thèmes. Les séries sont acceptées et comptent pour un cliché. Les dimensions des prises de vues sont laissées à la libre appréciation des candidats. Les photos peuvent être prises en couleur ou en noir et blanc.

Place au numérique

L'envoi des photos, du bulletin de participation et de ses annexes s'effectue par courriel : ✉ mairie@ste-colombe.fr ou via une plateforme de téléchargement. Veuillez bien au format et à la résolution de vos photos.

Sélection, prix et remise des prix

Un Comité de sélection sera chargé, fin septembre, de départager les photos, en fonction des critères ci-dessous. Les épreuves seront numérotées, de façon à les rendre anonymes aux yeux du jury.

Les photos seront sélectionnées dans chaque thématique, suivant :

- ➔ Le respect des critères notifiés dans le règlement
- ➔ La compréhension du thème
- ➔ La qualité de la composition de la photographie
- ➔ La qualité technique de la photographie
- ➔ L'originalité de la prise de vue.

Le Comité de sélection se réserve la possibilité d'attribuer un prix supplémentaire « Coup de cœur du jury », hors catégories.

Les lauréats du concours recevront leur prix sous forme de bons d'achat dans les commerces de la ville.

La remise des prix fera l'objet d'une cérémonie officielle, à laquelle l'ensemble des candidats seront conviés, si les conditions sanitaires le permettent (à défaut, seuls les lauréats seront invités).

Mises en scène

Toutes les photos sélectionnées pourront être valorisées (sans but lucratif) sur les différents supports de communication de la commune (Journal, site Internet, Illiwap, publications, affiches, etc.) et éventuellement mises en scène dans le cadre d'une exposition. Les photos publiées seront accompagnées d'un crédit du propriétaire de la photo.

La Valoisienne fête ses 40 ans

C'est en 1980 que Georgette et Jean BABOIS, avec le soutien d'amis (dont certains anciens sportifs tels que Marcel BONNET) décident de créer un club de sports et d'activités éducatives sur la commune.

Le premier local de l'association est mis à disposition par Monseigneur MONDESERT, évêque auxiliaire de Grenoble chargé de la zone interdiocésaine de Vienne et domicilié à Sainte-Colombe. Situé au rez-de-chaussée de la résidence « Le Valois », ce local donnera son nom à l'association. C'est ainsi que les activités démarrent, avec une dizaine de personnes d'abord qui se retrouvent autour de Christiane BONNET, monitrice, pour pratiquer la gymnastique de détente. En 1981, l'association des Valois cède à La Valoisienne un local rue Barthélémy Champin. Elle y restera neuf ans. Une section « plein air » voit le jour, avec au programme : randonnées pédestres, marches nocturnes et au lever du soleil, sorties à la montagne (ski, raquettes). D'autres activités sont progressivement mises en place : volley ball (au gymnase des pompiers de Vienne), gymnastique pour les messieurs, ou encore initiation aux sports, aux travaux manuels et à l'anglais pour les enfants. En 1983, avec le soutien de l'Union Départementale du Rhône, du District de Vienne et de l'Institution Robin, la Valoisienne organise un concours de gymnastique masculine et accueille 800 gymnastes. Un moment fort pour cette jeune association. En 1987 et 1989, le 24 juin, la Valoisienne renoue avec la tradition : un feu de la Saint-Jean est allumé sur les quais du Rhône et les plus téméraires n'hésiteront pas à le franchir !



La Valoisienne connaît un vrai succès. En 1990, elle laisse – avec un brin de nostalgie – ses locaux de la rue Champin devenus trop exigus pour intégrer la salle de sports de la Verrière des Cordeliers, fraîchement créée. Depuis, les activités sportives n'ont cessé de se développer.

Mais la créativité et le volontarisme des membres de l'association ne s'arrêtent pas là. La Valoisienne, c'est aussi :

- L'organisation de soirées théâtre à la Verrière des Cordeliers, avec par exemple un spectacle de La Farandole des Haies en 1992 et 1993, mais aussi l'accueil, chaque année depuis 1998, de la troupe de l'Amicale Laïque de Loire-sur-Rhône
- La participation au Forum des associations, au Salon du bien-être, à divers trophées sportifs du Rhône, au Diabéthon, à la fête du 8 décembre... Et bien d'autres manifestations conviviales.

En 2011, Jean et Georgette BABOIS reçoivent respectivement la médaille d'or et la médaille d'argent de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, une distinction amplement méritée.

Aujourd'hui, l'association La Valoisienne compte **130 adhérents** et plusieurs moniteurs. Elle propose (hors contexte de crise sanitaire) :

- **Sports Santé et Détente** : Christiane BONNET
- **Sports Entretien pour hommes** : Mohammed BEGHRI
- **Sports Détente pour adultes - Tendances Forme « pilates »** : Mohammed BEGHRI
- **Yoga Hatha** : Annie CORDIER, Angela GENTILE.



CYROCO, école de musique

L'école de musique CYROCO est un lieu d'enseignement de la musique où la pratique amateur a toute sa place, un lieu de rencontres et d'échanges artistiques où les pratiques collectives sont privilégiées, un lieu de sensibilisation des publics, de diffusion, de conseil et de ressources.

L'articulation entre les attentes des publics, les compétences des professionnels, les moyens budgétaires territoriaux fait l'objet d'une réflexion permanente entre élus, enseignants, élèves et différents partenaires. La pertinence des projets soutenus par l'équipe, la cohérence des actions mises en œuvre sur le terrain et la recherche de partenariats permettent à l'établissement de proposer un enseignement de qualité et d'être un lieu de vie « ouvert » à la collectivité.

Toute l'équipe de l'école CyRoCo remercie les Colombins et les Colombines pour leur soutien et leur fidélité pendant cette période particulière. Grâce à vous, nous avons fait notre possible pour assurer une continuité pédagogique pendant les confinements.



Nicolas RIVEIL, Directeur

✉ 06 49 24 13 47

🌐 Cyroco.fr



Spéciale dédicace à Jean et Georgette BABOIS : un couple passionné et passionnant

Après plus de 40 années passées au service des autres, Georgette et Jean BABOIS – membres fondateurs de La Valoisienne – laissent la place à un nouveau Bureau, qui sera élu prochainement.

Le maire et les membres du Conseil municipal tiennent à les remercier chaleureusement et à leur exprimer toute leur reconnaissance et leur gratitude pour l'investissement dont ils ont fait preuve durant toutes ces années.

Mille mercis à ceux qui ont fait, qui font et qui feront du club (moniteurs, membres du bureau, bénévoles) une association solide et conviviale à la portée du plus grand nombre.

Jean et Georgette : profitez bien de ce nouveau temps libre !



Naturama éducation à l'environnement

Potagez-vous chez Naturama !

Au programme : Séances de jardinage, Ateliers nature créatifs et sensoriels, Rencontre avec les animaux de la ferme...

Ouvert à tous, petits et grands, chaque dernier mercredi du mois de 10h à 12h.

Sur inscription et adhésion à l'association (15 € par an). Gratuit pour les moins de 10 ans.

Sorties naturalistes

Naturama propose des sorties naturalistes, en collaboration avec l'Office de Tourisme de Vienne Condrieu et la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes. Accompagné d'un guide spécialiste de la nature, venez découvrir la biodiversité de la région.

Réservations :

 www.naturama.fr (rubrique Actualités)

ou

 www.vienne-condrieu.com (rubrique Tous les évènements)

« Rendez-vous aux jardins »

Les 5 et 6 juin de 10h à 17h

Naturama participe à l'événement « Rendez-vous aux jardins » et ouvre ses portes les 5 et 6 juin 2021 de 10h à 17h.

Entrée libre sur réservation :

 openagenda.com/rdvj-2021-auvergne-rhone-alpes

250 avenue du 8 mai 1945

69560 Sainte-Colombe

 04 74 57 66 54

 www.naturama.fr

 coordination@naturama.fr

**RENDEZ-VOUS
AUX JARDINS**

VENDREDI 4, SAMEDI 5 ET DIMANCHE
6 JUIN 2021

... SUR LE TERRAIN "LA BIEN-ÊTRE DES JARDINS"



Amicale des Sapeurs pompiers

Des évènements à ne pas manquer !

L'amicale des sapeurs-pompiers de Sainte-Colombe organise sa **journée Portes ouvertes samedi 5 juin**. Au programme : démonstration de manœuvres, visite guidée des locaux et des véhicules, ateliers ludiques pour les plus jeunes.

Nous vous attendons également nombreux pour notre habituelle **Soirée Choucroute samedi 13 novembre à la Verrière des Cordeliers** (sur réservation)..





La Vie Claire

SAINTE-COLOMBE



PRODUITS LOCAUX
VRAC
FRUITS & LÉGUMES
COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES



PAIN CUIT SUR PLACE
PRODUITS SANS GLUTEN
BIEN-ÊTRE & BEAUTÉ
PRODUITS D'ENTRETIEN ÉCOLOGIQUES

CHOISIR UNE
BIO
INDÉPENDANTE,
ça change tout.



55 rue des Cerisiers - 04 37 04 61 61

Ouvert du lundi au jeudi : 8h45-13h/14h-19h. Vendredi et samedi : 8h45 - 19h.



06.66.65.46.70
07.62.18.08.56

715 Montée des Jacquetières
69560 SAINTE-COLOMBE

Déménagement
transfert de bureaux
Aménagement
Mobilier de collectivités
Changement de literie
hôtels et collectivités
Pose de signalétique
hôtels et collectivités

contact@dollydemenagement.com

Récurage de locaux avec valorisation des déchets Gestion d'archives



Amicale des Chasseurs Saint-Cyr-sur-le-Rhône, Saint-Romain-en-Gal Sainte-Colombe

FNACA Sainte-Colombe Saint-Romain-en-Gal



59^{ème} Anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie

Merci à Messieurs Marc DELEIGUE et Luc THOMAS, nos deux maires, de nous avoir permis, malgré la pandémie, de faire une simple cérémonie le 19 mars dernier devant chacun des monuments aux morts, avec dépôt de gerbes par eux-mêmes et par le comité FNACA. Cette cérémonie nous a permis d'honorer nos trente mille camarades tombés sur cette terre d'A.F.N (Algérie, Maroc, Tunisie) et d'avoir une pensée pour eux et toutes les victimes civiles de cette guerre. Nous avons fait 1 minute de silence en leur mémoire. Cela aurait été insupportable, pour les anciens combattants que nous sommes, de ne pas pouvoir rendre hommage à nos morts deux années de suite. Notre comité existe depuis 43 ans, nous restons 30 adhérents alors que nous fûmes jusqu'à 59, mais hélas – comme tout le monde – nous subissons les effets de la loi biologique ! Tant que nous le pourrons, nous participerons à l'ensemble des cérémonies. Naturellement, à cause de la COVID-19, le programme de nos festivités et manifestations pour 2021 est bloqué. En attendant des jours meilleurs, protégez-vous et soyez prudents.

Le Secrétaire, **Gilbert Hipp**

Notre société de chasse regroupe les chasseurs des trois communes : Saint-Cyr-sur-le-Rhône, Saint-Romain-en-Gal et Sainte-Colombe. Ses activités sont diverses.

La chasse au petit gibier se pratique en individuel, tandis que la chasse au grand gibier s'effectue uniquement en battue organisée par des personnes ayant reçu une formation spécifique, en particulier en matière de sécurité. La société de chasse coordonne ces battues. Elle intervient également sur ordre du Préfet afin de réguler le gros gibier (sanglier, chevreuil et renard) et agit auprès des agriculteurs pour la prévention des dégâts du gibier. Elle réalise dans ce cadre des comptages et transmet des renseignements sur la faune aux services de l'Etat (Direction Départementale des Territoires du Rhône). Enfin, des piégeurs agréés peuvent intervenir, à la demande de particuliers ou des mairies, en cas de présence d'espèces susceptibles d'occasionner des dommages.

Prochainement, une matinée Vente de terrines de chevreuil sera organisée.

Le Président, J.-P. BROCHET ☎ 06 84 75 73 56
et

Le Secrétaire, Lionel RIVERA ☎ 06 82 07 68 59



Association paroissiale

Saint-Ferréol-sur-le-Rhône

Les contraintes sanitaires des derniers mois ont empêché le déroulement de nombreuses activités programmées cette année. Toutefois, nous sommes optimistes pour les activités sociales et caritatives de l'été et de l'automne, dont vous pourrez prochainement retrouver le programme sur le site Internet de la paroisse et via les affichettes chez les commerçants.

Prochaines activités

→ **6 juin** : Confirmation de jeunes et d'adultes : messe à 10h30 à Sainte-Colombe

→ **13 et 20 juin** : Messes de première communion à 10h30 à Sainte-Colombe

→ **4 juillet** : Messe d'action de grâce pour nos deux paroisses à 10h30 au château du Rozay (au-dessus de Condrieu), suivie d'un pique-nique. Tous invités ! Venez nombreux. Covoiturage possible au départ de Sainte-Colombe :

☎ 06 78 62 69 44

→ **26 septembre** : Journée paroissiale de rentrée (plus d'infos à venir sur notre site Internet)

Horaires des messes

→ **Les jeudis à 18h30 au Clos Sainte-Marie**, rue du Dr Trénel

→ **Les dimanches à 10h30 à l'église de Sainte-Colombe.**

→ **Du 11 juillet au 29 août** : le dimanche à 9h00 à l'église de Sainte-Colombe

En dehors des célébrations, l'église est ouverte le samedi de 9h30 à 11h (sauf juillet - août).

À savoir :

Lors des activités et des messes, les consignes sanitaires (gel hydroalcoolique, port du masque, distanciation) sont scrupuleusement respectées.



diocèse de Lyon

Pour tout connaître sur les activités de la paroisse ou prendre rdv avec un prêtre :

☎ 04 74 53 11 55 (laisser un message) | ☎ 06 82 73 59 42 | ✉ secretariat.saintferreol@gmail.com

🌐 www.paroissesferreoletozanam.fr

Dhagpo Centre d'études et de méditation bouddhiques

Le centre bouddhiste Dhagpo de Sainte-Colombe est actuellement fermé suite aux directives sanitaires concernant la pandémie. Cependant, certaines de nos activités peuvent se poursuivre à distance. Des enseignements sont ainsi proposés par visio-conférence.

Au mois d'avril, nous avons pu accueillir un enseignement sur le thème de « L'importance de la méditation et de l'introspection au niveau bouddhique ». Ce fut l'occasion de prendre conscience des effets positifs de la méditation bouddhique, qui est un moyen pour clarifier notre esprit en

nous amenant progressivement à connaître plus de détente et d'ouverture. Elle nous aide à porter un regard de plus en plus lucide sur nous-même et ainsi à mieux comprendre nos émotions, qui ont une grande influence sur nos pensées, nos choix et sur nos expériences de vie.

Retrouvez notre programme sur le site Internet de Dhagpo..

Christiane Nivert

18, passage d'Armes – 69560 Sainte-Colombe

☎ 06 21 61 46 85

✉ stecolombe-vienne.dhagpo.org

✉ chr0751@free.fr



Agenda

Chaque dernier mercredi du mois

→ Animations Naturama :

séances de jardinage, ateliers nature créatifs et sensoriels, rencontre avec les animaux de la ferme (sur inscription)

Samedi 5 juin 2021

→ Journée **Portes ouvertes à la caserne des pompiers**

Week-end des 5 et 6 juin 2021

→ **Naturama** ouvre ses portes dans le cadre de la 18^{ème} édition de « **Rendez-vous aux Jardins** » sur le thème de « La transmission des savoirs » (sur inscription)

Week-end des 12 et 13 juin 2021

→ **Cross Triathlon** à la base de loisirs de Condrieu
→ **Festival « Ça va bien s'passer »** au grand parc de Gémens (spectacles, concerts, jeux...)

Du 23 juin au 10 juillet 2021

→ **40^{ème} édition de Jazz à Vienne**

Jusqu'au 27 juin 2021

→ **Expo virtuelle « L'Art et la Matière. Céramiques antiques et contemporaines »** au Musée Gallo-Romain de Saint-Romain-en-Gal

Mardi 29 juin 2021

→ **Festival Ciné été à Sainte-Colombe :** projection du film « Antoinette dans les Cévennes » dans la salle de dernière l'école communale

Samedi 3 juillet 2021

→ **Caravan'Jazz** sur la place A. Briand

Week-end des 28 et 29 août 2021

→ **9^{ème} fête historique de Vienne**
Thème : « Les Templiers 1119-1312 »

Week-end des 18 et 19 septembre 2021

→ **Journées européennes du Patrimoine**

Mardi 21 septembre 2021

→ **11^{ème} édition du Challenge mobilité** « Au travail, j'y vais autrement »

Week-end des 25 et 26 septembre 2021

→ **20^{ème} édition « De ferme en ferme »**

Jusqu'au 26 septembre 2021

→ **Expo « Théâtre(s) en scène »** au Cloître Saint-André-le-Bas à Vienne

3^{ème} week-end d'octobre 2021

→ **Le « Fascinant week-end » :** portes ouvertes sur les domaines viticoles labellisés Vignobles et Découvertes

Samedi 13 novembre 2021

→ **Soirée Choucroute** organisée par l'Amicale des Sapeurs-pompiers à la Verrière des Cordeliers

Jusqu'à fin décembre 2021

→ **Expo « Visages de Vienne – une ville, une histoire »** à la Salle du patrimoine de Vienne

Jusqu'au 31 janvier 2022

→ **Expo « Une Vienne de cartes postales »** à la Médiathèque du Trente à Vienne

Toute l'année, avec des temps forts durant l'été :

→ Les rendez-vous du **Centre d'observation de la nature de l'île du Beurre** à Tupin-et-Semons
→ Les **balades et découvertes naturalistes** proposées par Naturama et Vienne Condrieu Tourisme



Numéros d'urgence

SAMU 15 ou 112 depuis un portable

SAMU social 115

POMPIERS 18

POLICE 17

GENDARMERIE D'AMPUIS 04 74 56 10 26

Services publics

MAIRIE 04 37 02 23 10 / mairie@ste-colombe.fr

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h. Fermé au public les mardis après-midi.

Permanence Etat civil le 1er samedi du mois de 9h à 12h

POLICE MUNICIPALE 04 37 02 23 17 / police@ste-colombe.fr

VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION 04 74 78 32 10 / info@vienne-condrieu-agglomeration.fr

LA POSTE 36 31 / www.laposte.fr. Accueil du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17 h, ainsi que le samedi de 9h à 12h. Levée du courrier à 16h en semaine et à 11h le samedi

ÉCOLE 04 37 02 23 16 / direction69560@orange.fr

GARDERIE DE L'ÉCOLE 04 37 02 23 19 les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h30

CRÈCHE TESSELLE ET MARTELINÉ 04 74 85 30 51 / tesselle@vienne-condrieu-agglomeration.fr

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES « 1^{ers} pas » 04 74 85 23 91

rampremierspas@vienne-condrieu-agglomeration.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE 160, RD 386 - Sainte-Colombe. Ouverte tous les jeudis de 14h30 à 16h30

LA VERRIÈRE DES CORDELIERS 04 74 53 03 70 / verriere@ste-colombe.fr

DÉCHÈTERIE D'AMPUIS (VERENAY) 04 74 53 45 16

Ouverte du mardi au vendredi de 14h à 18h30, les lundis et samedis de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30

Professionnels de santé

HÔPITAL LUCIEN HUSSEL DE VIENNE 04 74 31 33 33

CLINIQUE TRÉNEL À SAINTE-COLOMBE 04 74 53 72 72

TAXI AMBULANCE « LA COLOMBE AMBULANCES » 04 74 85 30 99

CABINET DE MÉDECINE GÉNÉRALE Dr Ford 04 74 57 17 81

CABINET DE PÉDIATRIE, PNEUMOLOGIE ET ALLERGOLOGIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

Dr Atmani-Henry 04 74 59 47 48

CABINET DENTAIRE Philippe Moreau 04 74 53 05 68

CABINETS D'INFIRMIÈRES Mylène Azzopard et Céline Berthier 07 68 85 70 95 / Béatrice Guillot et Catherine Rimbart 07 60 13 50 55

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES Rachel Anula-Pichot 06 07 44 42 61 / Anne-Blandine Desmerger 09 53 39 86 84 / Martine Ouvrier-Bonnaz 04 74 53 75 25 / Kiné Trénel (SCM) 04 74 53 75 27

CABINET D'OSTÉOPATHIE Guillaume Alacoque 04 74 20 62 15 / Simon Pinet 06 81 25 93 77

CABINET D'ORTHOPHONIE Laurence Fagot 04 74 53 95 51

CENTRE D'UROLOGIE TRENEL Dr François Collet, Romain Fournier, Mathias Kulisa, Jean Lienhart, Renaud Vautherin. 04 74 15 05 05

NATUROPATHIE Catherine Rey 06 36 10 07 37

REFLEXOLOGIE Julie Salia 06 68 84 83 49

PHARMACIE JALLES (SAINT-ROMAIN-EN-GAL) 04 74 53 14 22 (pharmacie de garde : 3237)

Aide sociale

ASSISTANTE SOCIALE ET PUÉRICULTRICE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU RHÔNE 04 74 56 60 27

AIAD ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'AIDE À DOMICILE (CONDRIEU) 04 74 78 74 78

4 ASTUCES

POUR FAIRE SON COMPOST FACILEMENT !



1 DIVERSIFIEZ VOS APPORTS

- > 1/3 de déchets bruns secs : branchages et feuilles mortes
- > 2/3 de déchets verts mous et humides : tontes de pelouse et épluchures



4 N'oubliez PAS D'UTILISER VOTRE COMPOST !

- > Entre 3 à 6 mois : jeune, utilisé en couverture du sol
- > Entre 6 à 12 mois : mûr, incorporé à vos plantations



2 AÉREZ LES MATIÈRES

- > En brassant régulièrement
- > En introduisant des petites branches au milieu



3 SURVEILLEZ L'HUMIDITÉ

- > Le compost doit être humide, mais sans excès d'eau
- > Arrosez en été si nécessaire

COMMENT TRIER ?



RAPPEL
Les cartons bruns sont à déposer impérativement en déchèteries !



DANS LE BAC DE TRI SÉLECTIF JAUNE



Aérosols, canettes, boîtes et bidons métalliques



Boîtes alimentaires et boîtes en carton



Bouteilles et flacons en plastique

1 Vous pouvez également trier au conteneur jaune du point d'apport volontaire



DANS LE CONTENEUR BLEU au point d'apport volontaire

Tous les papiers



Annuaire et catalogues



Annuaire, magazines et prospectus



Cartons et enveloppes avec ou sans fenêtre



DANS LE CONTENEUR VERT au point d'apport volontaire

Tout le verre soigné sans bouchon ni couvercle !



Bouteilles brunes et colorées



Pots et bocaux en verre



Facons de parfum



DANS LE COMPOSTEUR



Épluchures et déchets alimentaires



Déchets verts



DANS LE BAC D'ORDURES MÉNAGÈRES



Tous les autres déchets qui ne peuvent pas être recyclés

INTERDIT

Verre, déchets dangereux et déchets verts

Janvier 2021

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Février 2021

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

Septembre 2021

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2	3	4
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Octobre 2021

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Mars 2021

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Avril 2021

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Novembre 2021

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Décembre 2021

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2	3	4
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Mai 2021

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Juin 2021

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2	3	4
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Janvier 2022

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

À QUOI CORRESPONDENT LES COULEURS ?

- 12 : jour férié
- : collecte des ordures ménagères
- : collecte du bac jaune d'emballages recyclables